

economiesuisse

l'économie suisse 2011 / 2012

L'économie suisse 2011 / 2012

02	
Interview	02 Interview avec Gerold Bühler et Pascal Gentinetta
08	
Priorités en matière de politique économique	08 Politique économique générale 10 Politique économique extérieure 12 Fiscalité 14 Finances 16 Infrastructures 18 Énergie et environnement 20 Formation et recherche 22 Réglementation 24 Concurrence 26 Communication et campagnes
30	
À propos d'économiesuisse	30 À propos d'économiesuisse 32 Membres 36 Comité directeur 37 Comité 39 Commissions et groupes de travail 40 Comité des directeurs 41 Direction 42 Sièges 43 Contacts nationaux et internationaux 44 Activités de juillet 2011 à juin 2012

Plus vous avez de succès, plus le risque de devenir négligent et suffisant augmente

La Suisse risque de perdre des atouts ici ou là, mettent en garde Gerold Bührer et Pascal Gentinetta, respectivement président et directeur d'économiesuisse. Ils expliquent où la fiabilité de la Suisse a reçu de premiers coups de canif.



L'entretien avec Gerold Bührer et Pascal Gentinetta a été réalisé par Claudia Gnehm, directrice adjointe de la rubrique économique, groupe Blick.
Photos: Michael Stahl, Berne

L'économie européenne stagne. En Suisse, les prévisions économiques sont revues à la hausse. Que faisons-nous de juste ?

GEROLD BÜHRER: La Suisse a jusqu'ici très bien surmonté la récession de 2009 et la crise de la dette, grâce à une politique budgétaire et économique favorable, ainsi qu'aux nombreuses entreprises compétitives et largement diversifiées sur le plan géographique. Le dialogue entre les partenaires sociaux est un autre facteur important.

Tout va-t-il donc pour le mieux ?

PASCAL GENTINETTA: L'exemple de l'Irlande montre que si l'on ne fait pas attention, on peut tomber quasiment du jour au lendemain d'une position économiquement très avantageuse à une situation très inconfortable. Nous craignons que Berne ne soit pas assez consciente de ce danger. Nous risquons ici ou là de perdre des atouts ou de ne pas entreprendre à temps les optimisations nécessaires. En raison de la part élevée des exportations, la Suisse est fortement tributaire de facteurs exogènes à l'étranger.

Quels atouts sont en danger ?

GEROLD BÜHRER: Plus vous avez de succès, plus le risque de devenir négligent et suffisant augmente. Pour moi, la menace est d'ordre psychologique. Les politiciens et les partenaires sociaux devraient reconnaître que l'épée de Damoclès « Europe » restera suspendue pendant encore longtemps au-dessus de nos têtes et que des efforts particuliers sont donc nécessaires.

Qu'est-ce que cela signifie en pratique ?

GEROLD BÜHRER: Au cours des dernières sessions parlementaires, la stabilité politique – l'une des forces de la Suisse – a été remise en question ici et là. La réforme de l'imposition des entreprises II en est un exemple. À peine est-elle entrée en vigueur que des motions sont déposées pour la vider de sa substance. Au niveau des dépenses aussi, nous voyons un retour à un manque de discipline. Le succès n'est pourtant pas gravé dans la pierre.

Les entreprises se tournent de plus en plus vers l'Asie. Serons-nous bientôt à l'abri des accès de fièvre conjoncturels en Europe ?

GEROLD BÜHRER: Quand j'allais à l'école, 70 % des exportations suisses étaient destinées à l'Europe. Cette part n'est plus que de 57 %. Cette diversification doit conti-



« Depuis l'introduction du cours plancher de 1,20 franc, les entreprises peuvent mieux planifier. »

GEROLD BÜHRER

Gerold Bührer est président d'économiesuisse depuis novembre 2006. Il a siégé au Conseil national de 1991 à 2007 et a été membre de plusieurs commissions pendant cette période. Gerold Bührer, qui a étudié les sciences économiques à l'Université de Zurich, assume aujourd'hui plusieurs mandats d'administrateur, notamment chez Swiss Life et Georg Fischer. Depuis 2008, il est également membre du Conseil de banque de la Banque nationale suisse. Après deux mandats, en tant que président d'économiesuisse, menés avec succès, Gerold Bührer n'est pas candidat à sa réélection. Son successeur sera élu le 31 août 2012.

nuer, car l'Europe connaît de graves problèmes structurels. Nous nous trouvons néanmoins au cœur du continent et ne pouvons pas nous affranchir de cette dépendance.

Le cours plancher du franc face à l'euro a été instauré il y a bientôt un an. Un motif de réjouissance pour vous ?

GEROLD BÜHRER: C'est l'occasion pour l'économie d'exprimer sa reconnaissance. Je me souviens très bien de ce mardi 6 septembre. Depuis, les entreprises peuvent à nouveau mieux planifier.

La situation est-elle même devenue confortable ?

PASCAL GENTINETTA: Non, tout de même pas. D'après la parité des pouvoirs d'achat, l'euro devrait s'échanger à 1,30 CHF. Un cours de 1,20 CHF reste un handicap. Dans plusieurs branches, les blessures sont vives. C'est le cas notamment des branches qui ont une forte part de valeur ajoutée en Suisse, comme le tourisme, qui ne peuvent se tourner vers d'autres marchés. La Suisse possède cependant un avantage sur la zone euro, car le renchérissement y est en général plus bas. À la longue, il contribue à réduire ce handicap.

Qu'est-ce que la libre circulation des personnes a effectivement apporté à l'économie ?

GEROLD BÜHRER: Les effets de la libre circulation ne peuvent pas se mesurer en chiffres à la virgule près. Mais il est sûr que ses effets sur la croissance et sur l'emploi sont positifs. La libre circulation a également eu des effets favorables sur la croissance par habitant. Il ne s'agit pas seulement d'une croissance purement quantitative, comme certains l'affirment. Le taux de chômage corrigé est inférieur à 3%.

PASCAL GENTINETTA: L'immigration n'a pratiquement pas provoqué de phénomène d'éviction sur le marché du travail.

L'immigration pallie-t-elle la pénurie de main-d'œuvre ?

PASCAL GENTINETTA: Nous devons tenter de répondre encore plus fortement à la demande de main-d'œuvre avec des gens du pays. L'économie cherche actuellement à mieux recourir aux spécialistes en Suisse, par exemple en engageant des femmes avec un bon niveau de formation après un congé maternité ou en proposant des solutions pour mieux concilier vie professionnelle et vie de famille. Un potentiel réside surtout parmi les générations plus âgées. Il est tout à fait envisageable que des universitaires poursuivent leur activité plus longtemps.

Où se situe la limite de l'immigration ?

PASCAL GENTINETTA: Il n'existe pas de limite absolue. La Suisse compte huit millions d'habitants, et l'on a parfois l'impression que certaines limites, notamment à cause du mitage du territoire, ont été atteintes. Prenez l'exemple des Pays-Bas. Ils

comptent deux fois plus d'habitants que la Suisse, sur un territoire deux fois moins grand. Pourtant, les Hollandais n'ont pas l'impression que leur pays est bétonné. Nous devons densifier et construire des bâtiments plus élevés afin de préserver la nature. Nous avons besoin d'instruments d'économie de marché pour que l'immigration soit dans l'ensemble acceptable.

Si vous étiez un entrepreneur américain ou asiatique, pour quelles raisons souhaiteriez-vous vous implanter en Suisse ?

GEROLD BÜHRER: Quand je regarde l'environnement européen, les considérations suivantes plaident en faveur de la Suisse. C'est un pays très compétitif et stable socialement. Inversement, des pays qui n'ont plus leurs finances sous contrôle doivent sans cesse relever leurs impôts. Ils n'ont plus les moyens d'investir dans l'avenir.

Une fiscalité modérée suffit-elle ?

PASCAL GENTINETTA: Non, c'est une combinaison de facteurs. Rien ne fonctionne par exemple s'il n'y a pas de bonnes infrastructures. Nous avons besoin de personnes bien formées au niveau des dirigeants, mais aussi au milieu de la hiérarchie. Enfin, grâce aux accords bilatéraux, nous sommes reliés à l'Europe.

Selon le CEO d'UBS, Sergio Ermotti, la Suisse se trouverait en pleine guerre économique. Qu'en est-il ?

PASCAL GENTINETTA: L'existence même de notre système fédéral fondé sur la démocratie directe peut irriter l'une ou l'autre personnalité à Bruxelles, parce qu'il représente une sorte de contre-modèle à l'UE au milieu du continent européen. Mais les relations économiques avec l'UE sont intactes et très profitables pour les deux partenaires. Nous sommes le troisième marché d'exportation de l'UE, devant la Russie, le Japon ou l'Inde. Pour l'UE, la Suisse est un moteur de l'exportation.

Nous ne sommes donc pas en guerre ?

PASCAL GENTINETTA: Nul ne conteste que les places financières se livrent une vive concurrence. Certains pays tentent de tirer leur épingle du jeu en améliorant leurs conditions-cadre. Nous devons donc nous positionner en conséquence.

« Un pays aussi prospère que la Suisse ne compte pas que des amis en Europe. »

GEROLD BÜHRER



« Dans plusieurs branches, les blessures sont vives. »

PASCAL GENTINETTA

Président de la direction d'économiesuisse depuis le 1^{er} octobre 2007, Pascal Gentinetta était auparavant, depuis 1999, responsable des domaines Finances et fiscalité. Il a étudié les sciences économiques et le droit à l'Université de St-Gall (HSG) et a obtenu un doctorat en sciences économiques. Pascal Gentinetta a travaillé de 1996 à 1999 au Département fédéral des finances en tant qu'économiste et spécialiste du financement des grands projets d'infrastructures. Depuis 2008, il préside l'Agence de l'énergie pour l'économie et est membre du Conseil de fondation pour le Centime Climatique.

Nous nous trouvons dans le camp des perdants. Nous misons sur une stratégie de l'argent propre et perdons plus d'argent que les places financières concurrentes.

GEROLD BÜHRER: Un pays aussi prospère que la Suisse ne compte pas que des amis en Europe. Les années à venir ne seront pas faciles. Aussi est-il très important pour nous de respecter des valeurs et des principes fondamentaux. En ce qui concerne la place financière, nous voulons régulariser ce qui doit l'être. Nous sommes favorables au modèle de l'impôt libérateur. Car il laisse le choix au contribuable.

Quel choix ?

GEROLD BÜHRER: Le client peut choisir de rester anonyme et de verser son obole au fisc par le biais de l'impôt libérateur ou de divulguer ses comptes et d'être imposé normalement. Cette solution correspond à la conception helvétique des relations entre l'État et le citoyen. Pour moi, il est clair que la Suisse conclura de tels accords en premier lieu avec des pays de l'UE. Elle ne peut en conclure avec n'importe quel pays du monde. Ce qui me semble très important, c'est d'avoir repris les standards de l'OCDE en matière d'entraide administrative. Mais, nous ne devons pas aller au-delà des règles internationales existantes et affaiblir davantage notre position.

Les débats sur ces accords inquiètent pourtant les investisseurs. La place financière suisse est-elle encore fiable ?

PASCAL GENTINETTA: De fait, diverses annonces ont quelque peu mis à mal la fiabilité de la Suisse. Mais il n'y a pas de concession à faire au-delà de ces accords. L'échange automatique d'informations est pour nous une limite à ne pas franchir. Nous sommes convaincus que le peuple suisse le voit aussi ainsi.

L'innovation est un autre facteur important pour la place économique suisse. Dans les classements, la Suisse est toujours très bien placée. Cela suffit-il ?

GEROLD BÜHRER: La recherche suisse restera mise au défi, car la Chine ne se cantonne plus depuis longtemps au seul rôle d'usine du monde. Les entreprises suisses effectuent aussi de plus en plus souvent des travaux de recherche à l'étranger. Aussi le secteur de la recherche et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) doivent-ils disposer d'un cadre fiable et de moyens suffisants à long terme. Nous devons en outre intéresser les jeunes aux sciences naturelles, et ce dès l'école primaire.

Et pourtant, vous n'avez pas, ni l'un ni l'autre, fait des études en sciences naturelles.

GEROLD BÜHRER: Mon conseiller en orientation professionnelle a dit que j'avais des dispositions pour l'économie mais pas pour les mathématiques pures. J'ai suivi ce conseil.

PASCAL GENTINETTA: Je dois avouer que la chimie et la physique n'étaient pas mon fort. Après une maturité classique latin-grec, j'ai cependant mené à terme des études en économie et en gestion d'entreprise, où les mathématiques ont une place importante.

Les branches MINT sont trop peu attrayantes.

PASCAL GENTINETTA: C'est pourquoi des actions très valables sont en cours pour que la technologie et l'innovation occupent une place plus grande dans les écoles. Développer le goût de la technique est une tâche éducative.

Un tournant attend les entreprises dans le domaine de l'énergie. Que redoute l'économie ? Une pénurie d'électricité, des prix exorbitants ou un désavantage concurrentiel ?

« Nous craignons que la faisabilité du tournant énergétique soit surestimée. »

GEROLD BÜHRER

GEROLD BÜHRER: Tout à la fois.

PASCAL GENTINETTA: Nous ne sommes pas mariés avec une technologie. Mais si l'on veut sortir du nucléaire, il faut d'abord disposer d'une alternative d'égale valeur. Il faut montrer ce qui est réaliste et faisable du côté de l'offre. Du côté de la demande, nous misons toujours résolument sur l'efficacité énergétique au vu des expériences positives réalisées avec l'Agence de l'énergie pour l'économie. Nous devons tirer le maximum de ce qui est faisable avec des mesures économiquement rentables. Si une pénurie survient malgré tout, il faut s'interroger sur la stratégie. Il appartiendra finalement au peuple suisse de se prononcer, mais il doit pouvoir prendre sa décision en parfaite connaissance de cause.

Où se situe le problème selon vous ?

GEROLD BÜHRER: Nous craignons que la faisabilité du tournant énergétique soit surestimée. On devrait informer clairement la population des conséquences et également avoir le courage de dire qu'il reste encore de nombreuses inconnues. Quand la Confédération a traité le thème de l'abandon du nucléaire en mai dernier, elle a fait comme si les objectifs de politique climatique demeuraient inchangés. Or, il est évident depuis le début qu'il n'est pas possible d'abandonner le nucléaire sans que la politique climatique en pâtisse.

Êtes-vous favorables aux centrales à gaz ?

GEROLD BÜHRER: Je ne suis pas marié avec cette source d'énergie. Dans l'intérêt de la sécurité de l'approvisionnement, nous ne devons pas occulter les réalités. Les centrales à gaz auront un rôle à jouer. Pour moi, il ne fait aucun doute qu'il faudrait accélérer les procédures d'autorisation et de recours concernant les centrales hydrauliques, pour pouvoir mieux exploiter cette énergie. Il faut dire les choses clairement !

Sans compromis, pas de sortie du nucléaire ?

PASCAL GENTINETTA: Il ne s'agit pas de dire oui ou non, mais d'accomplir ce qui peut l'être en temps utile et avec les moyens à disposition. De nouvelles informations tombent sans cesse.

Par exemple, qu'il faudra beaucoup plus de centrales à gaz que prévu. On sait désormais que le potentiel de l'énergie hydraulique n'est pas aussi élevé qu'annoncé. Tout cela n'est pas fait pour rassurer.

Vous préféreriez que les centrales nucléaires existantes soient exploitées plus longtemps ?

GEROLD BÜHRER: Oui, nous sommes d'accord avec le Conseil fédéral sur ce point. Les centrales nucléaires doivent pouvoir fonctionner aussi longtemps qu'elles sont sûres. Quand une nouvelle technologie beaucoup moins risquée émergera dans dix ou vingt ans, il ne faudra pas s'y opposer par principe.

La voie bilatérale a-t-elle vécu ?

GEROLD BÜHRER: Je ne vois aucune raison, politique ou économique, de tourner le dos à la voie bilatérale. La Suisse est intimement liée au fédéralisme. Si elle était membre à part entière de l'UE, le fédéralisme, si important pour la cohésion nationale, serait mis à rude épreuve. En outre, les objectifs de politique extérieure de l'UE ne sont pas compatibles avec le principe de la neutralité. Enfin, les résultats obtenus par l'UE dans les domaines de la politique économique, de la politique budgétaire et de la politique fiscale sont décevants. La Suisse fait bien de conserver ses atouts.

Pourquoi les accords bilatéraux ne représentent-ils pas une impasse ?

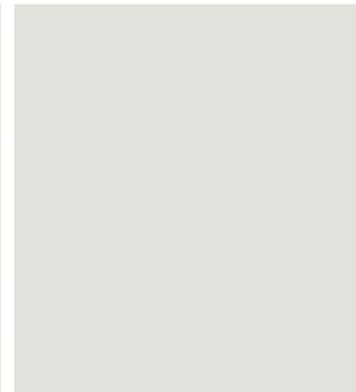
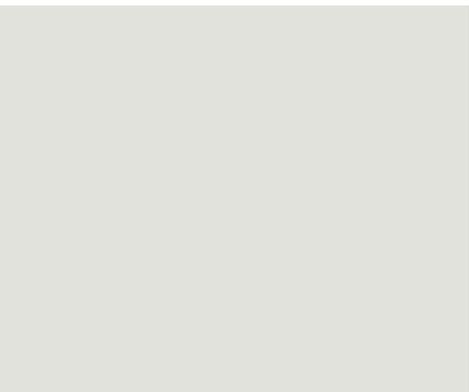
PASCAL GENTINETTA: Dire que « la voie bilatérale a vécu » est une appréciation politique typique. Pour moi, les relations bilatérales sont comme une maison. L'accord de libre-échange en forme les fondations. Les accords bilatéraux I et II en constituent les étages. Dire que nous n'allons pas plus loin ou partiellement seulement ne signifie pas que la maison n'existe pas et qu'elle ne fonctionne pas. Nous ne construisons simplement pas plus haut. Si l'on considère l'ensemble des relations économiques bilatérales économiques avec l'UE, il existe peut-être, pour une part infime d'entre elles, des problèmes qui doivent être résolus. Mais cela ne signifie de loin pas que la maison est bonne pour la démolition.

Monsieur Bühler, vous quittez vos fonctions de président le 1^{er} octobre. Quel souvenir en garderez-vous ?

GEROLD BÜHRER: Au printemps 2007, la mobilisation constructive des représentants des principales organisations pour revoir la stratégie et les statuts. Nous avons pu ainsi éviter le départ de membres importants et, surtout, élargir la prise de décision sur des questions clés et donc renforcer l'unité et le poids d'économiesuisse. Par la suite, de nouveaux membres nous ont rejoints. Je suis également ravi que notre point de vue l'ait emporté lors de onze votations importantes sur douze.

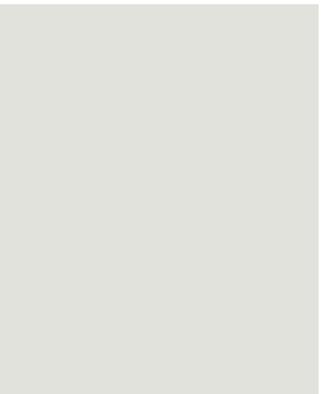
Bien ancrées dans l'économie suisse Les positions défendues par economiesuisse sont largement représentatives

La stratégie et les activités d'economiesuisse, décidées dans le cadre d'une procédure démocratique, sont soutenues par l'économie helvétique. Les membres ainsi que leurs représentants élus dans les organes d'economiesuisse peuvent faire valoir leurs préoccupations directement lors de la séance du Comité directeur et du Comité, par exemple (photos ci-dessous et page suivante).





Photos: Michael Stahl, Berne



1 ALEARDO CATTANEO, CEO et délégué du conseil d'administration, Ferriere Cattaneo SA, Giubiasco **2 MICHAEL AGORAS**, country manager Switzerland, Adecco Ressources Humaines SA, Glattbrugg **3 HUUB SAVELKOULS**, vice-président, Fiscal Affairs & International Trade Philip Morris International Management SA, Lausanne **4 PH. OLIVIER BURGER**, CEO, PKZ Burger-Kehl & Co. SA, Urdorf **5 CHRISTIAN CASAL**, directeur, McKinsey & Company, Inc. Switzerland, Zurich aéroport **6 FRÉDÉRIC GEISSBÜHLER**, président, Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'industrie, Vaumarcus **7 WALTER FREY**, président du conseil d'administration, Emil Frey SA, Zurich **8 WERNER GEISLER**, COO, Procter & Gamble Company, Cincinnati **9 ROLF DÖRIG**, président du conseil d'administration, Swiss Life SA, Zurich **10 JOST WIRZ**, président honoraire, groupe Wirz, Zurich **11 ROLF HARTL**, président, Union pétrolière UP, Zurich **12 MAX THEODOR HERZIG**, président, VSIG Commerce Suisse, Bâle **13 ALBERT KAUFMANN**, general counsel, member of the Group's Management Committee, Richemont International SA, Bellevue **14 OLE WIESINGER**, CEO, PrivatKlinikgruppe Hirslanden, Zurich

Sous le signe du franc fort Le problème du taux de change et la crise de la dette freinent l'économie suisse en 2012



POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

La politique économique doit suivre un fil rouge : l'enjeu principal est d'établir un régime institutionnel libéral et un système incitant les ménages et les entreprises à innover, en veillant systématiquement à ce que la politique suivie au niveau national ne prêterite pas la compétitivité de la Suisse par rapport à d'autres sites en concurrence avec elle.

Pour toutes questions :
Rudolf Minsch
rudolf.minsch@economiesuisse.ch

Figure 1

Le commerce extérieur dépend dans une large mesure de la conjoncture européenne.



« La BNS a restauré une certaine prévisibilité pour les entreprises exportatrices. »

PATRICK ODIER
VICE-PRÉSIDENT D'ECONOMIESUISSE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SUISSE
DES BANQUIERS

La Banque nationale tire la sonnette d'alarme

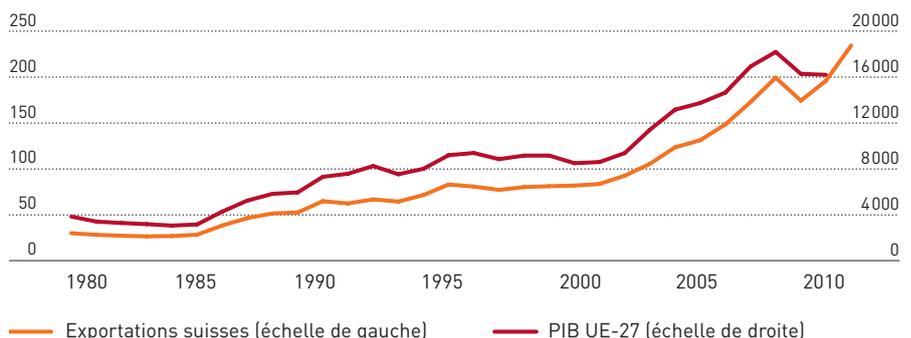
La vigueur du franc, notamment face à l'euro, était déjà source de vives préoccupations pour les entreprises en Suisse en 2010. Or ce n'est que l'an dernier que la crise de la dette en Grèce, en Espagne et dans d'autres pays de la zone euro a finalement éclaté dans toute son ampleur. Concomitamment, la pression sur le taux de change s'est encore accentuée, au point que, de fait, le franc atteignait la parité face à l'euro en août. Ce contexte dramatique a conduit la Banque nationale suisse (BNS) à prendre une mesure inhabituelle : fixer un cours cible de 1,20 franc par euro, taux plancher qu'elle défend bec et ongles depuis. Si la monnaie suisse demeure surévaluée, l'action de la BNS n'en a pas moins restauré une certaine prévisibilité pour les entreprises exportatrices.

Le taux de change entrave la croissance

Cela dit, on observe un net ralentissement de la croissance sur les principaux marchés d'exportation depuis l'été 2011. L'endettement dans la zone euro reste une épée de Damoclès pour l'économie mondiale. Après s'être effondrée dans les pays périphériques de l'Europe, la croissance s'anémie désormais dans de grands États comme l'Italie, la France et la Grande-Bretagne. Par bonheur pour l'économie suisse, l'économie allemande tire nettement mieux son épingle du jeu. Mais la Suisse ne peut se soustraire totalement à cette évolution négative. L'atonie de la demande dans une partie de l'Europe et le taux de change affectent la croissance. Ainsi, la croissance s'est nettement ralentie au deuxième semestre 2011 par rapport au bon premier semestre. Au total, l'économie suisse a cru de 1,9 % en 2011.

Exportations de marchandises

En milliards de dollars US



Source : Thomson Reuters Datastream

Les exportateurs et le secteur du tourisme doivent se battre

economiesuisse ne s'attend pas à ce que l'industrie suisse soit confrontée à un nombre décroissant de défis à brève échéance. Le problème de la dette en Europe est un chantier de longue haleine. Le durcissement de la réglementation bancaire (Bâle III) ne permettra pas davantage de remédier rapidement à l'instabilité du secteur bancaire européen. Les incertitudes demeurent, les mesures d'austérité s'étendent dans le secteur public. La croissance économique mondiale en sera affectée. La zone euro devrait stagner en 2012 et la croissance devrait ralentir sensiblement en Suisse aussi.

La liste des branches qui escomptent même des taux de croissance négatifs est longue en Suisse. Spécialement les branches d'exportation classiques, telles que les industries du métal, des machines, du textile, des denrées alimentaires et du papier, se battent pour prévenir un recul de la valeur ajoutée. Le sort des industries pharmaceutique et chimique est un peu plus enviable, mais elles ne sauraient davantage rester les bras croisés : à côté du franc fort, elles sont affectées négativement par les mesures d'austérité dans de nombreux États. Le secteur du tourisme fait face à une situation particulièrement compliquée : sa base de coûts reposant dans une large mesure sur le franc suisse, ses moyens d'action sont très limités. De plus, le revenu disponible stagne voire recule dans la zone euro, ce qui réduit la demande de prestations touristiques.

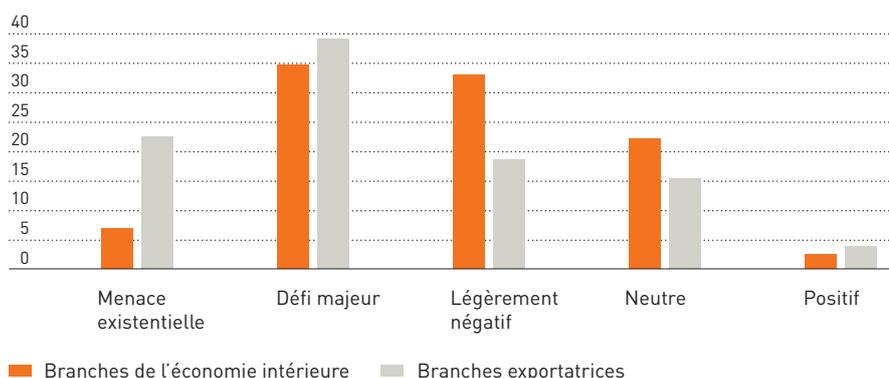
L'industrie de la construction soutient la conjoncture

Les difficultés des exportateurs se répercutent sur leurs fournisseurs (secteur de l'emballage, commerce de gros, etc.). De plus, elles entraînent un recul des prestations destinées aux entreprises (télécommunications, publicité, etc.). Dans toute l'économie, le besoin d'adapter les processus se fait sentir plus fortement à l'heure actuelle. Par conséquent, 2012 constitue aussi une année de transformation pour une partie de l'économie intérieure : les entreprises doivent trouver des stratégies propres pour s'adapter aux réalités nouvelles. Dans l'économie, l'enjeu est de réduire les coûts en augmentant l'efficacité et de développer les activités à forte valeur ajoutée.

Globalement, l'économie intérieure n'en constitue pas moins un soutien pour la conjoncture. Les salaires réels, en légère progression, et la poursuite de l'immigration contribuent à stabiliser la consommation privée. De plus, l'activité de construction reste très soutenue en Suisse. Au point qu'un nombre croissant de voix mettent en garde contre l'éclatement d'une bulle immobilière. Cela dit, ce scénario ne repose encore sur aucun élément concret : l'activité de construction d'immeubles commerciaux recule certes, mais la construction de logements connaît toujours une croissance solide.

Impact d'un franc fortement surévalué par rapport à l'euro

En % des entreprises par branches



Source : economiesuisse, enquête réalisée entre le 11 et le 17 août 2011



« Conjugué à une pression massive sur les prix et des coûts élevés, le franc fort constitue un défi de taille pour le tourisme, une branche exportatrice qui ne peut s'affranchir d'un site. »

GUGLIELMO L. BRENTEL
 PRÉSIDENT D'HOTELLERIESUISSE

Figure 2

Les branches exportatrices et les branches axées sur le marché intérieur pâtissent du franc fort.

La politique économique extérieure doit s'affirmer

L'accès aux marchés et les conditions-cadre proposées en Suisse doivent être améliorées pour les entreprises suisses



POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

Avec son orientation globale, l'économie suisse a besoin du libre accès aux marchés étrangers et de la protection de ses investissements à l'étranger. L'axe principal de la politique extérieure doit donc être la défense et la concrétisation des intérêts de l'économie économique extérieure.

Pour toutes questions :
Jan Atteslander
jan.atteslander@economiesuisse.ch



« La Suisse doit résister à la tentation du protectionnisme. »

RUDOLF WEHRLI
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
ÉCONOMIE EXTÉRIEURE
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE CLARIANT SA



Combattre les tendances au retranchement

Dans le sillon de la crise financière et économique mondiale, les États sont toujours plus nombreux à verrouiller leurs marchés. Ils dressent des obstacles techniques au commerce, introduisent des clauses favorisant l'achat de produits locaux, empêchent les investissements ou subventionnent leurs exportateurs. Selon une étude menée par l'Université de St-Gall, quelque 3% des exportateurs suisses sont touchés directement et plus de 50% indirectement. Les États mettent aussi en place des entraves indirectes au commerce, en subventionnant des entreprises pour baisser le coût de leurs exportations, ce qui pénalise les entreprises suisses sur les marchés concernés. Envers et contre tout, la Suisse doit cependant résister à la tentation du protectionnisme, car dans le contexte actuel de chaînes de création de valeur mondialisées, la compétitivité de nos entreprises en pâtirait. Notre pays devrait plutôt continuer de miser sur la libéralisation bilatérale et multilatérale des échanges.

Renforcer la compétitivité par des accords de libre-échange

Les accords de libre-échange bilatéraux ont également fait leurs preuves comme moyen d'offrir aux entreprises helvétiques le libre accès aux réseaux de distribution étrangers. La Suisse en a signé 28 à ce jour. Les efforts doivent se concentrer sur les grands marchés de croissance, tels que l'Inde, la Chine, l'Union douanière Russie-Bielorussie-Kazakhstan, et les marchés émergents asiatiques, comme le Vietnam, la Malaisie ou l'Indonésie. Il s'agit d'obtenir un accès d'une qualité au moins égale à celui dont bénéficient les principaux concurrents étrangers. Les accords exhaustifs, qui règlent non seulement la libéralisation du commerce des marchandises, mais également les services, les investissements, les marchés publics, la facilitation des échanges commerciaux, la protection de la propriété intellectuelle et la concurrence, sont essentiels. Sur le plan stratégique, il est par ailleurs décisif d'améliorer l'accès au marché avec des pays comme les États-Unis ou le Brésil. La position défensive de la Suisse en lien avec l'ouverture des marchés pour les produits agricoles est un point sur lequel les négociations avec ces nouveaux partenaires butent toujours plus souvent, ce qui porte préjudice à l'ensemble des entreprises exportatrices.

Simplifier les procédures douanières

Depuis mi-2011, les sociétés suisses peuvent obtenir une certification d'OEA (opérateur économique agréé). Il faut à présent chercher à obtenir la reconnaissance mutuelle de ce statut avec les États non membres de l'UE comme les États-Unis. En moyenne, chaque entreprise traite plusieurs milliers de déclarations en douane par an, avec les coûts que cela implique. En Suisse, economiesuisse collabore étroitement au projet en vue de la révision de la procédure de taxation, visant à alléger encore les procédures.

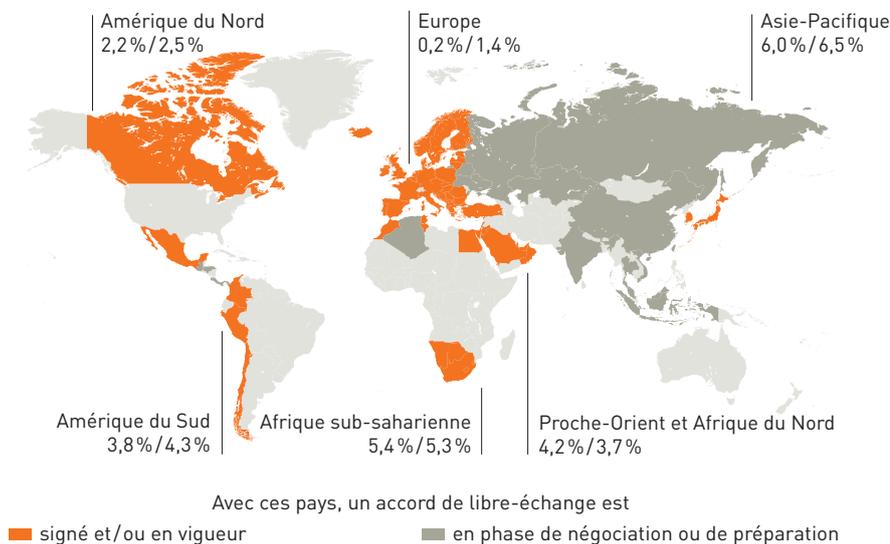
Accord de libre-échange Suisse-UE, 40 ans déjà

L'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Suisse. Quant à la Suisse, elle est, après les États-Unis et la Chine, le troisième plus gros client de l'UE. En 2012, la Suisse et l'UE fêtent les quarante ans de leur accord de libre-échange. Celui-ci a posé les fondements d'une voie bilatérale réussie. À l'occasion de cet anniversaire, economiesuisse et BUSINESSEUROPE ont publié une brochure dans laquelle diverses personnalités des milieux politiques et économiques s'expriment sur les défis communs. Les deux parties s'accordent sur la nécessité absolue de bonnes relations et de conditions-cadre stables. En matière d'accès réciproque aux marchés, la Commission européenne subordonne cependant le développement des

accords bilatéraux à des adaptations institutionnelles. Selon la Suisse, il convient de viser des solutions pragmatiques qui remplissent les critères de reprise autonome du droit, sécurité du droit, participation et règlement paritaire des différends. BUSINESSEUROPE, la fédération des entreprises européennes, soutient clairement une approche pragmatique pour les relations avec la Suisse.

Croissance

Prévisions de croissance du PIB 2012 / 2013



Source : Secrétariat d'État à l'économie, FMI

Des accords ayant fait leurs preuves

La voie bilatérale a largement fait ses preuves pour la Suisse. D'après des estimations, le produit intérieur brut (PIB) a progressé, à lui seul, de quatre ou cinq milliards de francs grâce à la libre circulation des personnes. De nombreux pans de l'économie suisse dépendent d'une main-d'œuvre qualifiée en provenance de l'UE. Le développement des mesures d'accompagnement veillera à ce que le niveau national des salaires se maintienne. Les milieux économiques rejettent l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » lancée par l'UDC en 2011, la considérant incompatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes. Son acceptation entraînerait la résiliation de l'ensemble des accords bilatéraux I.

L'économie soutient les accords bilatéraux dans le domaine agroalimentaire, en relation avec le droit des produits chimiques et pour le commerce de l'électricité. Dans le domaine fiscal, il s'agit de préserver la souveraineté de la Suisse et de faire progresser les réformes requises en respectant notre autonomie et nos intérêts particuliers. Malgré le poids économique du secteur des services, d'importantes barrières continuent d'entraver l'accès réciproque aux marchés. Parce qu'elle représente une lourde charge bureaucratique, l'option d'un accord de large portée sur les services est actuellement refusée. Il serait cependant opportun d'évaluer la possibilité d'un meilleur accès réciproque pour les services financiers.

Figure 3

La Suisse dispose d'un réseau dense d'accords de libre-échange qui doit encore être étendu.



« L'économie suisse a toujours besoin de main-d'œuvre de qualité en provenance de l'UE. »

CHRISTOPH MÄDER
 VICE-PRÉSIDENT D'ECONOMIESUISSE
 PRÉSIDENT DE SCIENCEINDUSTRIES

En matière de fiscalité, il s'agit de prendre les devants

Les systèmes fiscaux des pays industrialisés sont en pleine transformation. Pour défendre l'attrait de la place suisse, des réformes sont nécessaires dans notre pays également.



FISCALITÉ

En comparaison internationale, la charge fiscale est modérée en Suisse. Cet avantage compétitif ne doit pas être remis en cause. Pour rester en pointe au niveau international, la Suisse doit exploiter les marges de manœuvre existantes et optimiser les conditions-cadre fiscales en permanence.

Pour toutes questions :
Urs Furrer
urs.furrer@economiesuisse.ch

La persistance de déficits et de dettes importants ont conduit de nombreux États industrialisés à augmenter leurs impôts de manière parfois considérable. Les impôts indirects surtout, tels que la TVA, ont été relevés, et dans une moindre mesure les impôts sur le revenu. S'agissant de l'imposition des entreprises, sauf exception, la charge fiscale grevant les bénéficiaires tend vers le bas sous l'effet de la concurrence internationale. En même temps, la pression s'est encore accrue sur les places économiques compétitives. Pour un pays comme la Suisse, doté d'une petite économie ouverte et dépourvu de ressources naturelles, un climat fiscal attrayant est particulièrement important.

Préserver la compétitivité de la Suisse

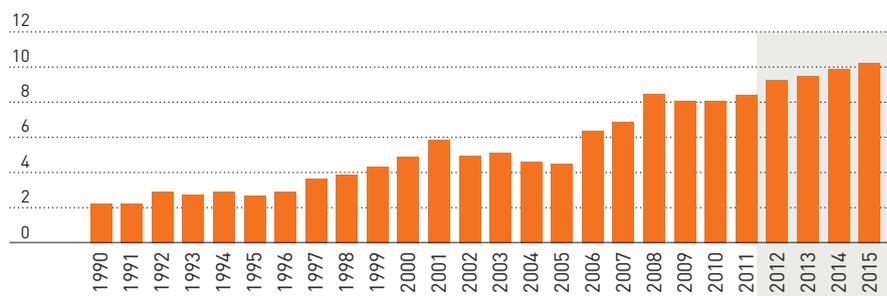
Une charge fiscale modérée joue un rôle important dans la préservation de la prospérité et des emplois en Suisse. Notre pays accueille des entreprises opérant dans le monde entier et doit, dès lors, déployer des efforts particuliers pour défendre et consolider ses avantages compétitifs. Il s'agit de rester attentif aux développements internationaux. Un élément déterminant pour la confiance des investisseurs à long terme est l'acceptation du système fiscal au niveau international. Ainsi, dans le contexte des pressions que l'UE exerce sur certains aspects de l'imposition des entreprises en Suisse, il est essentiel de procéder à des réformes et à des améliorations. Il est important d'alléger la fiscalité des entreprises de l'économie intérieure également, car la concurrence fiscale continue à se renforcer et les entreprises sont sous forte pression du fait du franc fort et de la faiblesse de la conjoncture en Europe. L'impôt libérateur est une solution pragmatique pour régler le conflit fiscal sur le plan financier. Il protège le secret bancaire et la sécurité du droit et présente de nets avantages par rapport à l'échange automatique de renseignements pour toutes les parties.

Figure 4

Les recettes de l'impôt sur le bénéfice ont quadruplé depuis 1990.

Évolution des recettes fiscales fédérales (1990 à 2015)

Recettes de l'impôt fédéral direct (personnes morales), en milliards de francs



Source : Administration fédérale des finances, AFF

Succès des réformes fiscales précédentes

Les réformes fiscales profitent aux entreprises et à la place économique, mais aussi aux pouvoirs publics. L'évolution des recettes fiscales le montre. La deuxième réforme de l'imposition des entreprises a permis de réduire la double imposition économique (imposition partielle des dividendes) et d'éliminer la double imposition du capital propre, laquelle freine les investissements (passage du principe de la valeur nominale au principe de l'apport de capital). Le passage au principe de l'apport de

capital a supprimé l'imposition inconstitutionnelle du remboursement d'apports et d'agios aux actionnaires et sociétaires. Les remboursements de ce genre ne sont pas imposés non plus dans d'autres États. Au final, cette réforme, dont le bien-fondé n'est pas contesté, ne devrait pas entraîner de diminution notable des recettes de la Confédération. Au contraire : elle a conduit à l'afflux de nouvelles entreprises et donc à l'augmentation du substrat fiscal.

Une part croissante des recettes fiscales provient des entreprises. Cette part est passée de 17 à 22 % ces 25 dernières années et le Conseil fédéral table, par exemple, sur une nouvelle hausse importante des recettes de l'impôt anticipé au cours de la présente législature. Une forte augmentation est également attendue du côté de l'impôt sur le bénéfice des entreprises. Or le produit de cet impôt a en proportion fortement augmenté depuis 1990, d'un facteur deux. À l'inverse, les réformes de l'imposition des personnes physiques entraînent souvent des baisses de recettes, du moins lorsqu'elles ne contribuent pas à attirer de la matière fiscale et à promouvoir la croissance économique. Les allègements pour les personnes physiques sont légitimes. Mais pour le maintien de l'attractivité de notre économie, des réformes dans le domaine de l'imposition des entreprises sont plus urgentes.

Réformes fiscales au niveau fédéral pour les personnes physiques depuis 2008

Allègements en millions de francs

2008	Réforme de l'imposition des couples mariés Introduction d'une déduction pour les couples mariés Augmentation de la déduction pour double activité lucrative	480
2008	Réforme de l'imposition des entreprises II Imposition partielle des dividendes (2009) Imposition inférieure des gains de liquidation (2011) Principe de l'apport de capital (2011)	180
2011	Réforme de l'imposition de la famille Introduction d'un barème pour les personnes avec enfants Déduction pour frais de garde de 10 000 francs maximum	520
2011	Compensation de la progression à froid Adaptation annuelle des barèmes et des déductions à l'inflation	450
Prévu	Abolition de la discrimination des couples mariés Suppression de la pénalisation des couples mariés par rapport aux couples vivant en concubinage	900 – 1300
	Total	2530 – 2930

Source : Département fédéral des finances (DFP)

Les entreprises ont besoin de bonnes conditions-cadre et de sécurité juridique

Des mesures s'imposent pour renforcer la place fiscale au vu des enjeux de politique étrangère dans le domaine fiscal et d'un environnement difficile (franc fort, crise de la dette). Dans ce contexte, il serait déplacé de privilégier d'autres buts, par exemple la refonte complète du système fiscal sur la base de critères écologiques. Un tel projet créerait de nombreuses incertitudes et entraînerait d'énormes charges supplémentaires selon les branches. Or, plus que jamais, les entreprises ont besoin de sécurité juridique, de stabilité et d'allègements fiscaux.



« Petite économie ouverte, la Suisse a besoin d'un climat fiscal attrayant. »

THOMAS STAEHELIN
 PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
 FINANCES ET FISCALITÉ
 PRÉSIDENT DE LA HANDELSKAMMER
 BEIDER BASEL

Figure 5

Réformes fiscales en vigueur et planifiées à hauteur de plus de 2 milliards de francs.



« La réforme de l'imposition des entreprises II s'est déjà traduite par l'arrivée en Suisse de nouvelles entreprises. »

HANS HESS
 VICE-PRÉSIDENT D'ÉCONOMIESUISSE
 PRÉSIDENT DE SWISSMEM

La politique financière sera plus exigeante à l'avenir Les finances fédérales sont à un tournant. Une politique de dépenses mesurée et des priorités ciblées sont nécessaires.



FINANCES

Pour prévenir des hausses d'impôt et l'alourdissement de la dette au détriment des générations futures, la Confédération doit appliquer une politique de dépenses modérée, basée sur le frein à l'endettement. Des réformes structurelles sont indispensables dans le domaine social notamment.

Pour toutes questions :
Urs Furrer
urs.furrer@economiesuisse.ch

Figure 6

Les finances fédérales se trouvent à un tournant. De nouveaux déficits élevés menacent à partir de 2013.



« Une fois l'assainissement structurel de l'AVS et de l'AI terminé, il faudra prévoir une sorte de frein à l'endettement pour préserver l'équilibre financier. »

VALENTIN VOGT
PRÉSIDENT DE L'UNION PATRONALE SUISSE

Pour l'heure, la Confédération connaît une situation financière que l'on peut qualifier de relativement confortable. Année après année, elle réalise des excédents. Elle est même parvenue à éviter des déficits durant la dernière crise économique. De plus, depuis 2005, elle a réduit substantiellement les dettes sans précédent qu'elle avait accumulées, grâce notamment à la forte augmentation des recettes consécutives à une croissance économique soutenue. Simultanément, le frein à l'endettement, introduit en 2003, a favorisé la discipline budgétaire, prévenant non seulement de nouveaux déficits, mais conduisant aussi à des adaptations structurelles et à des excédents en haute conjoncture.

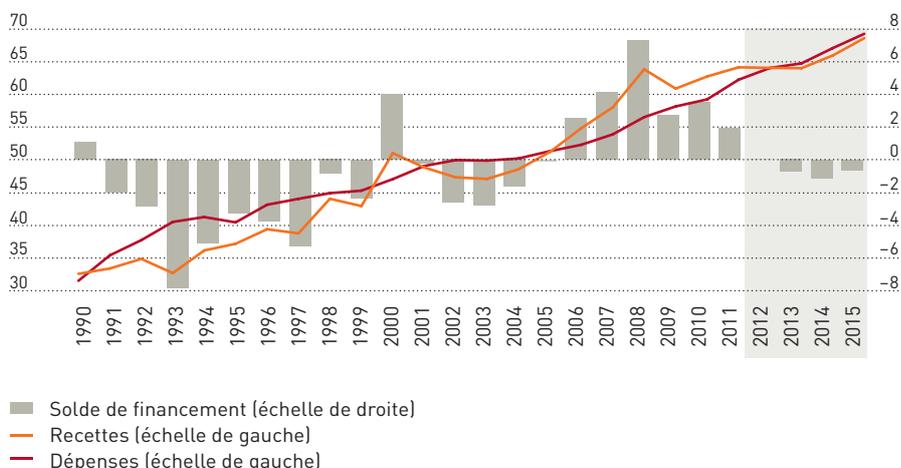
Cela dit, la politique financière s'annonce plus compliquée à l'avenir. Les défis à relever se multiplient dans la conduite générale de la politique et lors des ajustements fins auxquels il est procédé chaque année. On peut distinguer quatre champs d'action.

Équilibrer les finances publiques

Le frein à l'endettement prescrit l'équilibre des finances publiques. Cet objectif sera plus difficile à atteindre ces prochaines années. Le contexte économique tendu corsètera l'évolution des recettes et on peut craindre des surcharges du côté des dépenses, qui pourraient rendre nécessaires un nouveau programme de consolidation. Mais l'assouplissement du frein à l'endettement constituerait une impasse. Pratiquement aucun autre instrument de la Confédération ne peut se prévaloir d'une légitimité aussi forte. De plus, il est perçu comme un exemple à suivre même à l'étranger. D'éventuelles adaptations compromettraient la réussite de ce modèle. economiesuisse s'y oppose. Une politique de dépenses mesurée constitue une meilleure réponse.

Évolution des finances fédérales (1992 à 2015)

Recettes, dépenses et solde de financement en milliard de francs



Source : Administration fédérale des finances (2012), plan financier de la législature 2013 à 2015

Assurer la qualité des finances publiques

Les augmentations de dépenses telles que celles que le Parlement a décidées ces derniers temps créent des problèmes de financement. De plus, elles déplacent les

accents au sein des finances fédérales. L'instrument politique approprié pour fixer des priorités est le réexamen des tâches. Le Conseil fédéral a défini des priorités en déterminant des taux de croissance cibles pour chaque tâche, actualisés en cours de législature. Il s'agira de donner encore plus de poids aux tâches ayant un impact positif sur la croissance et la prospérité. La fixation de priorités contribue aussi à éviter que des correctifs budgétaires soient nécessaires ultérieurement. Le Parlement a réaffirmé récemment son soutien au réexamen des tâches.

Créer des marges de manœuvre

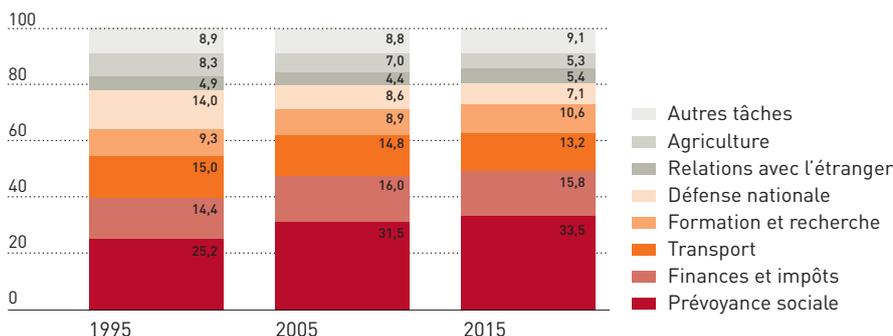
Il est important de dégager des marges de manœuvre financières et de les utiliser à bon escient. Pour l'heure, lorsque des marges de manœuvre apparaissent – suite, par exemple, comme ce fut le cas récemment, à la réalisation d'économies sur les intérêts passifs du fait de la réduction de la dette – celles-ci sont immédiatement annihilées par de nouvelles dépenses. Les domaines poussant les dépenses à la hausse, tels que les assurances sociales et la santé, s'étendent constamment au détriment d'autres tâches. Cette pression ne peut être réduite qu'au moyen de réformes structurelles. Celles-ci donnent du mou pour résoudre des problèmes importants. Aux yeux des milieux économiques, l'accent doit être mis sur la compétitivité internationale de la Suisse. Il s'agit de la préserver par des mesures ciblées d'ordre fiscal. Mais aucun type de dépenses de la Confédération ne doit a priori être exclu du champ des réformes, même si les domaines prévoyance sociale, trafic, défense et agriculture sont au centre de la réflexion. S'agissant de l'aide au développement, la croissance des dépenses doit être ramenée à un niveau supportable.

Règle de stabilisation (frein à l'endettement) pour l'AVS et l'AI

Si le risque de nouvelles dettes est largement écarté au niveau fédéral, on ne peut en dire autant des deux principales assurances sociales de la Confédération, l'AVS et l'AI. Afin que l'AI reste financièrement équilibrée au terme de son assainissement structurel, l'économie demande des garde-fous. Une règle de stabilisation est discutée dans le cadre de la révision 6b de l'AI et des propositions similaires dans l'AVS. Une telle règle garantit la réalisation à temps des réformes nécessaires, évitant les décrochages financiers. La réforme structurelle de l'AVS est l'un des principaux défis de politique financière de la Confédération à long terme.

Évolution de la structure des dépenses (1995 à 2015)

Part des différents domaines aux dépenses totales, en %



Source : Administration fédérale des finances, plan financier de la législature 2013 à 2015



« Des réformes de politique financière sont nécessaires avant tout dans les domaines de la prévoyance sociale, des transports, de la défense et de l'agriculture. »

OLIVIER STEIMER
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Figure 7

Un franc sur trois est affecté aux dépenses sociales.

Des infrastructures d'excellente qualité sont essentielles pour la Suisse Il convient de renforcer la concurrence et de veiller à un financement selon le principe de causalité



INFRASTRUCTURES

Au-delà des secteurs des transports, les infrastructures comprennent aussi les télécommunications et les services postaux. Des infrastructures bien entretenues et performantes sont à la fois un préalable pour permettre une économie prospère et un facteur décisif d'attrait économique.

Pour toutes questions :

Kurt Lanz

kurt.lanz@economiesuisse.ch



« La libéralisation du marché des télécommunications a entraîné une extension de l'offre et une baisse des prix. »

HANSPETER RENTSCH
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
INFRASTRUCTURES
MEMBRE DE LA DIRECTION THE
SWATCH GROUP SA

Pour notre société comme pour notre économie, disposer d'infrastructures modernes et performantes est d'un intérêt capital puisqu'elles assurent les échanges de biens, d'informations et d'énergie ainsi que la mobilité des personnes. La politique suisse en matière d'infrastructures se trouve actuellement confrontée à de nombreux défis. economiesuisse a donc formulé trois exigences fondamentales dans son nouveau rapport sur les infrastructures, lesquelles sont valables pour tous les secteurs et permettront à la Suisse d'atteindre une position de pointe.

Des solutions efficaces grâce à une concurrence qui fonctionne

La libéralisation des secteurs des transports, de la poste, des télécommunications et de l'énergie permet d'améliorer la productivité de l'économie helvétique dans son ensemble, partant la prospérité générale du pays. Car la libéralisation développe la concurrence et les nouveaux offrants qui se présentent sur le marché viennent stimuler les entreprises déjà installées. La concurrence oblige les entreprises à améliorer constamment leurs produits. C'est la condition même de l'innovation, de l'investissement et de la croissance économique durable.

Des prix du marché plutôt que des tarifs faussés

Le prix est un des principaux éléments qui renseigne les acteurs du marché sur le bon fonctionnement du mécanisme de l'offre et de la demande et qui garantit de ce fait une répartition efficace des ressources. Il y a donc lieu de veiller, pour les infrastructures également, à ce que l'utilisation des biens se fonde sur les bons signaux de prix. Dans ce sens, le financement de la construction, de l'exploitation et de l'entretien devrait par principe correspondre aux prix du marché. Car lorsque la vérité des coûts est la règle, on ne recourt aux infrastructures que si le rapport prix/rendement est favorable. En revanche, lorsque le financement est assuré par les impôts, c'est la collectivité qui supporte les coûts et il en résulte des incitations inopportunes pour les utilisateurs.

De nouveaux modèles pour le service public

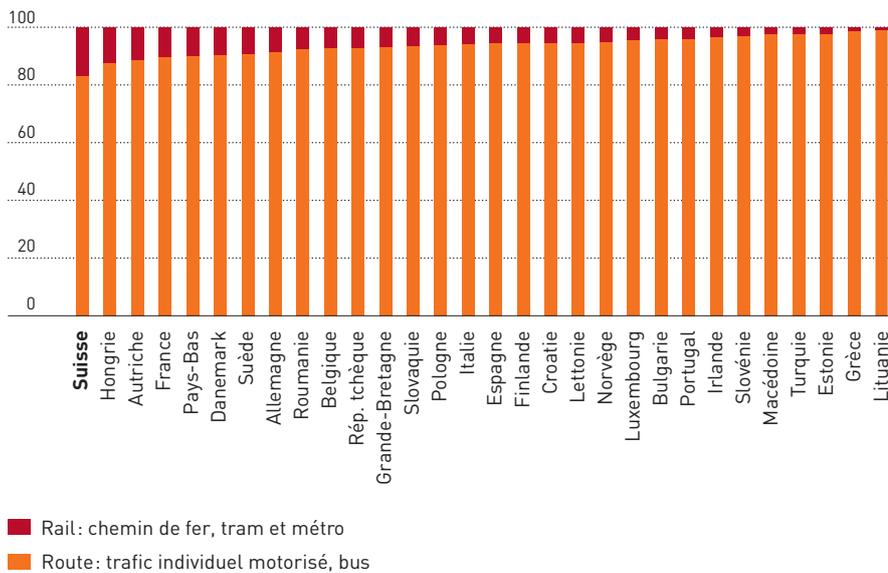
Les services liés à des infrastructures devraient être assurés dans une large mesure par des entreprises privées – comme c'est le cas pour tant d'autres biens et services. Lorsque le marché n'est pas à même d'assurer un approvisionnement minimum généralisé ou de fournir des services dans la quantité souhaitée par le pouvoir politique, alors seulement l'État peut veiller à garantir un approvisionnement de qualité dans toutes les régions ou à toutes les couches de la population aux mêmes conditions et à des prix appropriés (service public).

L'initiative de l'ATE cimente les problèmes actuels

Le financement des infrastructures de transport sera un des thèmes centraux de la législature actuelle. La grande majorité des prestations de transport (80 % environ) passent toujours par la route (cf. figure 8). La situation est très différente sur le plan financier. En effet, les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes consacrées aux transports publics et celles en faveur de la route sont à peu près équilibrées.

Répartition modale du transport de personnes par pays

Nombre de kilomètres effectués par passager en 2008 dans divers pays européens (en %)



Source : Office fédéral de la statistique, 2010, Eurostat, 2012

L'initiative de l'ATE « pour des transports publics » vise à détourner vers les infrastructures ferroviaires encore davantage de ressources générées par la route. Le Conseil fédéral lui a opposé un contre-projet direct sous la forme du projet Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) – au-delà de propositions de financement, celui-ci contient également des projets de développements concrets et planifiés en plusieurs tranches. De plus, les ressources actuelles du fonds pour les grands projets ferroviaires, en partie sans limite de temps, seraient attribuées à un nouveau fonds d'infrastructure ferroviaire, ce qui cimenterait les financements croisés actuels (actuellement limités). Les besoins financiers de la route sont toutefois en augmentation, ce qui interdit un financement croisé. Enfin, la route a besoin d'une vision à long terme en matière de financement, qui comprenne l'élimination nécessaire de certains goulets d'étranglement.

economiesuisse considère que, dans l'optique de la politique budgétaire, un fonds n'est qu'un pis-aller. La concurrence entre les dépenses d'investissement et d'exploitation pour obtenir une part des ressources est positive. Dans le cas d'un fonds, il convient non seulement de fixer une durée limitée, mais également de respecter les conditions strictes envisagées par le Conseil fédéral (pas d'endettement supplémentaire, remboursement et rémunération des dettes du fonds FTP et application du frein à l'endettement). economiesuisse rejette l'introduction d'une déduction forfaitaire des frais de transport des pendulaires proposée par le gouvernement fédéral et d'autres augmentations d'impôt en faveur des transports publics. Les usagers du rail doivent assumer une plus grande part des coûts : les billets ne couvrent pas même 25 % des coûts d'exploitation et d'entretien.

Figure 8

Les chemins de fer suisses sont bien positionnés en comparaison internationale.



« Des infrastructures performantes assurent les échanges de biens, d'informations, d'énergie ainsi que la mobilité des voyageurs. »

HANSUELI LOOSLI
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE SWISSCOM SA

Le tournant énergétique ne doit pas se faire aux dépens de la place économique La sécurité d'approvisionnement électrique et des prix compétitifs restent une priorité absolue



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Une fragilisation de l'approvisionnement électrique ne doit en aucun cas constituer une perspective d'avenir pour la Suisse. On ne peut pas davantage accepter la mise en péril des succès obtenus jusqu'ici en matière de protection du climat. Combiner les mesures volontaires et la coopération entre les pouvoirs publics et les entreprises représente la bonne voie.

Pour toutes questions:
Kurt Lanz
kurt.lanz@economiesuisse.ch



« En comparaison internationale, l'économie a déjà réduit fortement sa consommation d'énergie. »

RUDOLF HUG (MILIEU)
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉNERGIE
ET ENVIRONNEMENT
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE HT-HOLDING AG

Priorité à la sécurité d'approvisionnement

Le Conseil fédéral et le Parlement laissent de nombreuses questions en suspens à propos de la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050, tout en s'appuyant sur des hypothèses peu réalistes. Pour l'économie suisse, un approvisionnement en électricité sûr, durable et à des prix compétitifs doit rester l'objectif prioritaire de la politique énergétique du pays. Il faut éviter que le tournant énergétique se traduise par un subventionnement massif et indifférencié de certaines technologies, par de nouvelles taxes et impôts ou par des mesures d'économies non rentables pour les entreprises. Nous avons besoin d'instruments d'économie de marché, ainsi que de procédures simplifiées pour permettre le développement simultané des capacités de production, de stockage et de transport d'électricité.

L'économie apporte sa contribution

En matière d'économies d'électricité, le Conseil fédéral s'appuie sur des hypothèses trop optimistes et prend en compte des potentiels techniques difficiles à concrétiser. En collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), les entreprises suisses ont d'ores et déjà réalisé de substantielles économies, par rapport à d'autres pays. Les entreprises membres de l'agence ont réduit leur consommation de courant de près de 10 %, soit l'équivalent de 1 térawattheure (TWh) environ. Selon une récente étude de l'AEnEC, la consommation des entreprises pourrait être réduite de près de 2 TWh d'ici à 2020, voire 7 TWh à l'horizon 2050. De son côté, la Confédération postule pour l'industrie et les services une économie de l'ordre de 18,5 TWh d'ici à 2050. Un objectif totalement irréaliste au regard de la consommation effective de l'industrie et de l'artisanat, qui a atteint 19,3 TWh en 2010.

Nouvelles infrastructures pour nouvelles technologies

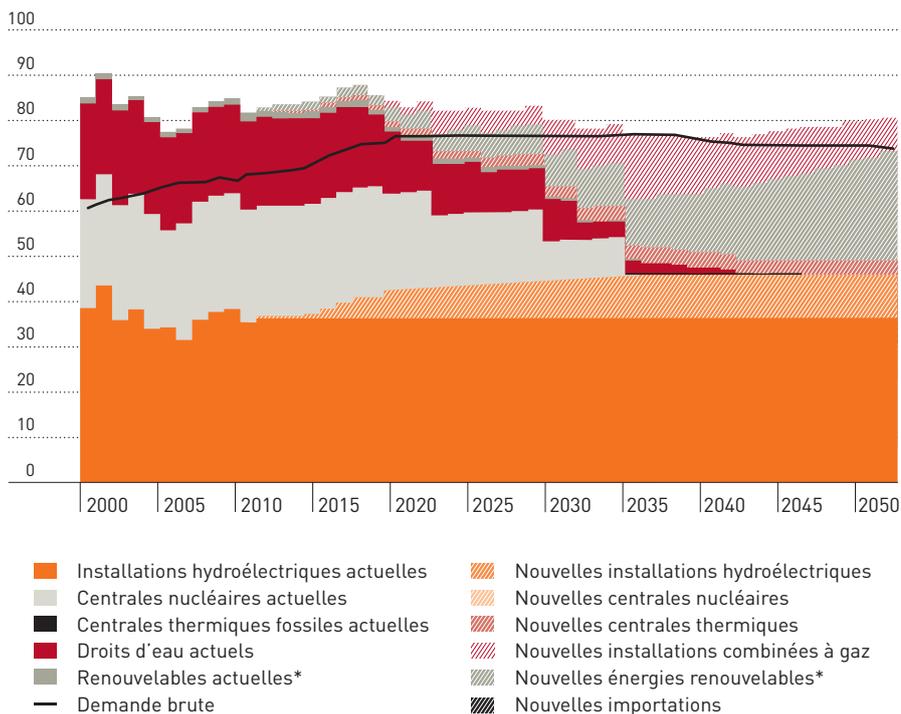
En l'état actuel des technologies, les nouvelles énergies renouvelables, tels le solaire et l'éolien, ne présentent en Suisse qu'un potentiel de développement limité et fournissent de l'électricité de manière irrégulière. Le potentiel hydraulique est quant à lui largement épuisé. À quoi s'ajoutent des conflits avec les objectifs de protection du paysage et de l'environnement, qui empêchent la construction de grandes installations de production. Seule une nouvelle infrastructure de réseau souple et performante permettra de mettre à contribution les nouvelles sources renouvelables et d'autres installations de production décentralisées. Raison pour laquelle il est urgent d'accélérer les procédures d'autorisation, comme l'a annoncé le Conseil fédéral le 23 mai 2012 lors de la présentation de sa stratégie énergétique.

La dépendance vis-à-vis de l'étranger accroît les risques de panne

Tout comme l'Allemagne, la Suisse sera davantage tributaire des importations d'électricité et d'une production à partir d'énergie fossile. Or une dépendance accrue vis-à-vis de l'étranger présente des risques considérables en matière de coûts et crée de nouveaux défis quant à la sécurité d'approvisionnement. Une fragilisation de cette sécurité entraînerait dans le pire des cas des interruptions de fourniture aux conséquences dramatiques pour la place économique suisse. Selon des études de la Confédération, une panne de courant d'une demi-heure à l'échelle nationale occasionnerait des coûts supérieurs à 250 millions de francs. L'industrie chimique et pharmaceutique estime pour sa part qu'une seule journée sans électricité se traduirait par une perte de 350 millions de francs d'exportations.

Mix énergétique futur, selon le Conseil fédéral

Focalisation sur les énergies renouvelables et fossiles, en TWh



Source : Prognos 2012

Mise en œuvre de la révision de la loi sur le CO₂

Une utilisation accrue des énergies fossiles entraînera une hausse massive des émissions de gaz carbonique. La loi révisée sur le CO₂ permet de compenser une partie de ces rejets à l'étranger. Il a été possible de faire valoir les intérêts de l'économie lors des débats relatifs à la mise en œuvre de la loi. Ainsi, les entreprises seront dispensées de prendre des mesures économiquement non rentables. Mais les nouvelles prescriptions constituent globalement une régression en termes de politique climatique. Elles présentent également des inconvénients du point de vue de l'économie : il en résultera des coûts de gestion administrative considérables, notamment pour les petites et moyennes entreprises. Les grands émetteurs, qui seront soumis au système de droits d'émission, se retrouveront nettement désavantagés par la reprise directe du benchmark de l'Union européenne. Faute d'une adaptation aux conditions-cadre suisses, les entreprises helvétiques auront la vie nettement plus dure que leurs concurrents européens.

L'exploitation de centrales à cycle combiné en Suisse nécessite, outre la possibilité de compenser les émissions de CO₂ à l'étranger, la mise en œuvre de solutions de politique climatique eurocompatibles et l'adhésion de la Suisse au système européen de droits d'émission. Il conviendra de favoriser les investissements privés dans la protection du climat à l'avenir également. C'est ainsi seulement que la politique climatique suisse pourra être poursuivie avec succès.

Figure 9

Malgré la croissance économique et démographique, le Conseil fédéral table sur une réduction de la demande d'électricité.



« Une dépendance accrue vis-à-vis de l'étranger crée de nouveaux défis quant à la sécurité d'approvisionnement. »

HANS E. SCHWEICKARDT
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 D'ALPIQ HOLDING SA

Les chantiers de la politique de formation

Hautes écoles, pénurie de main-d'œuvre spécialisée et message FRI sous la loupe



FORMATION ET RECHERCHE

L'excellence des institutions de formation et de recherche est dans l'intérêt bien compris de l'économie. Une main-d'œuvre disposant d'une formation de qualité et des chercheurs hautement qualifiés sont la clé d'une grande capacité d'innovation en comparaison internationale. C'est avec des produits et des services novateurs et compétitifs à l'échelle internationale que l'économie parvient à une création de valeur élevée.

Pour toutes questions :

Rudolf Minsch

rudolf.minsch@economiesuisse.ch



« Une place plus importante doit être accordée aux mathématiques, aux sciences naturelles et à la technique dans l'enseignement obligatoire. »

ULRICH JAKOB LOOSER
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FORMATION
PARTENAIRE DE BLR & PARTNERS SA

La LEHE ne renforce pas le paysage suisse des hautes écoles

En septembre 2011, le Parlement a adopté la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). Le résultat n'est pas satisfaisant et ne contribuera pas au nécessaire renforcement des hautes écoles en Suisse. En établissant la comparaison régionale au lieu de la concurrence comme principe de fonctionnement, la nouvelle loi fait courir le risque d'un nivellement vers le bas. Les organes sont de grande taille et subissent l'influence des intérêts régionaux. L'économie, qui emploie de nombreux titulaires de diplôme, peut certes participer aux séances, mais sans droit de vote.

economiesuisse s'inquiète de voir que les EPF tombent maintenant elles aussi dans la sphère d'influence des cantons et doivent craindre pour leur situation privilégiée. La planification en cascade prévue en lien avec les différents organes fait peser la menace d'une planification outrancière qui gonflera l'appareil administratif de l'ensemble du domaine des hautes écoles et fait obstacle à une adaptation dynamique aux évolutions du marché. economiesuisse mettra tout en œuvre pour que l'autonomie des différents établissements de formation ne soit pas abandonnée en chemin.

Il y a un risque qu'à terme la nouvelle loi porte atteinte à la qualité du domaine suisse des hautes écoles. Ce serait là une évolution fatale, dans la mesure où l'excellence de la formation et de la recherche constitue une condition essentielle pour la capacité d'innovation de l'économie suisse.

Pénurie de main-d'œuvre spécialisée : la formation MINT doit être renforcée

Dans les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique), il manque actuellement à la Suisse quelque 15 000 travailleurs spécialisés. C'est la conclusion d'une étude réalisée par economiesuisse. Conséquence directe de cette situation : le manque à gagner en termes de création de valeur atteint 2 voire 3 milliards de francs par an. En Suisse, l'encouragement de la relève présente des lacunes et, en comparaison avec l'étranger, les femmes sont nettement moins nombreuses à opter pour les professions de l'ingénierie.

Afin de remédier à cette situation insatisfaisante, economiesuisse propose un certain nombre de mesures : une place plus importante doit tout d'abord être accordée à la technique et aux sciences naturelles dans l'enseignement obligatoire. La proportion de femmes dans les professions MINT doit ensuite être augmentée de manière ciblée. À cette fin, les obstacles qui barrent la route des jeunes femmes vers les professions techniques doivent être identifiés et supprimés. De son côté, l'économie peut apporter sa pierre à l'édifice en améliorant sensiblement, en particulier pour ces postes, les possibilités de concilier vie professionnelle et famille. Le financement des hautes écoles techniques doit enfin être renforcé, car la part des fonds publics destinés à la formation a considérablement chuté.

Innovation : consolider la position de leader

En matière d'innovation, la Suisse occupe le premier rang en comparaison internationale. Pour un pays dépourvu de matières premières, l'innovation est à la base du succès. Comment le pouvoir politique peut-il contribuer à sa promotion ? Dans une étude publiée fin mai, economiesuisse a suggéré quelques pistes. Ainsi, le ren-

forcement de la compétitivité de l'économie a toujours pour corollaire un renforcement de la capacité d'innovation. Méritent un soutien particulier les formations MINT, de même que les réseaux de coopération et les accords internationaux. Enfin, la recherche et le développement doivent disposer de ressources financières suffisantes.

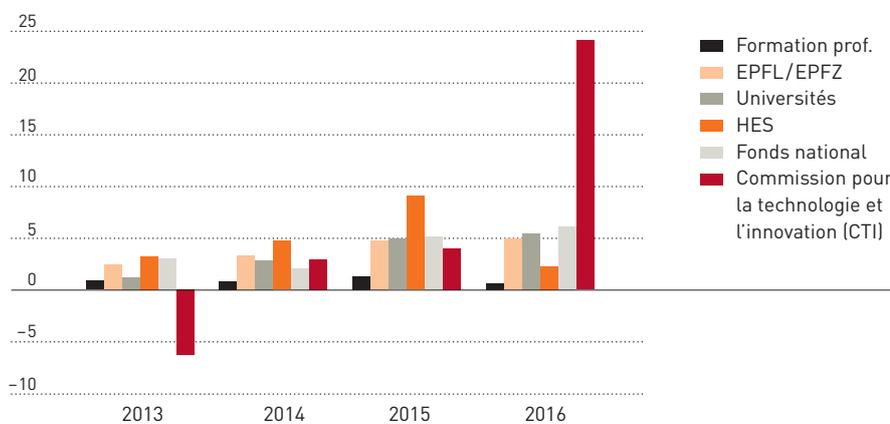
Message FRI: priorité absolue

Cette année, les Chambres fédérales examinent le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Les moyens demandés totalisent quelque 26 milliards de francs, la croissance annuelle nominale étant de 3,7%. L'importance majeure de la qualité du paysage de la formation et de la recherche pour l'économie suisse est incontestée. En tant que nation du savoir et de l'innovation, la Suisse doit avoir parmi ses priorités la volonté d'investir généreusement dans les compétences et les capacités de ses citoyens. Alors que la proposition du Conseil fédéral prévoit une croissance relativement modeste pour les années 2013 et 2014 et plus importante en 2015 et en 2016, economiesuisse demande un lissage de cette progression dans le temps.

Il est également très important d'accorder la priorité aux EPF et aux domaines MINT. Si l'initiative du Département fédéral de l'économie visant à combattre la pénurie de main-d'œuvre spécialisée doit produire des effets, il faut injecter les investissements budgétés avant tout dans les domaines des sciences naturelles et de la technique. De l'avis de l'économie, il serait souhaitable de viser une croissance plus importante que les 3,7% prévus dans le message. Cela ne sera toutefois possible que si les potentiels d'économie identifiés dans d'autres domaines sont exploités, notamment dans l'agriculture et dans la coopération au développement.

Évolution 2013 à 2016 du domaine formation, recherche et innovation

Selon propositions du Conseil fédéral



Source : Message FRI 2013 à 2016



« Pour un pays dépourvu de matières premières, l'innovation est à la base du succès économique. »

DANIEL VASELLA
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE NOVARTIS INTERNATIONAL SA

Figure 10

Les ressources prévues dans le message FRI pour les prochaines années sont réparties de manière très inégale. Une augmentation plus régulière serait sensée.

La surréglementation est nuisible Les entreprises ont besoin d'une marge de manœuvre suffisante, dans le droit de la SA aussi



RÉGLEMENTATION

Pour apprécier les projets législatifs, il est essentiel de prendre comme référence la préservation de la liberté d'entreprise. C'est à travers ce prisme qu'il s'agit d'évaluer les textes censés assurer la transparence et la sécurité juridique. Le perfectionnisme et la volonté de parer à tout risque sont sources de réglementations excessives et nuisibles.

Pour toutes questions:
Thomas Pletscher
thomas.pletscher@economiesuisse.ch



« La Suisse ne doit pas troquer le droit de la société anonyme le plus flexible du monde contre un carcan étatique. »

DAVID P. FRICK
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
RÉGLEMENTATION
MEMBRE DE LA DIRECTION DU GROUPE
NESTLÉ SA

Un droit de la société anonyme souple est garant de bonnes conditions-cadre

En tant qu'élément central du droit suisse des sociétés, la société anonyme est un pilier essentiel de l'activité entrepreneuriale dans notre pays. Le droit régissant la SA doit répondre à des attentes très diverses, de la part de la société aussi, ce qui explique l'extrême complexité juridique de ce domaine et les difficultés auxquelles se heurte tout projet de révision. Le droit de la société anonyme a des conséquences pratiques importantes pour les entreprises suisses ainsi que pour la compétitivité de la place économique suisse au niveau international.

L'initiative « contre les rémunérations abusives » est inutile et dommageable

Avec ses vingt-quatre dispositions constitutionnelles rigides limitant fortement la marge de manœuvre des entreprises et des actionnaires, l'initiative « contre les rémunérations abusives » affecterait particulièrement les sociétés opérant à l'échelle internationale et empêcherait les actionnaires de décider librement comment ils entendent organiser leur entreprise. Cette initiative présente des défauts de conception juridiques qui imposent des structures aberrantes aux sociétés cotées en Bourse ayant leur siège dans notre pays, et dont les actionnaires sont le plus souvent dispersés dans le monde entier. Elle provoquerait un éparpillement des tâches et des responsabilités, une insécurité juridique et des entraves multiples à la conduite des entreprises. L'initiative « contre les rémunérations abusives » nuirait à la place économique suisse et mettrait en danger des emplois. Son rejet est impératif.

Le contre-projet indirect offre une alternative réaliste à une initiative aberrante

Le contre-projet indirect reprend les exigences légitimes de l'initiative « contre les rémunérations abusives » d'une manière pragmatique et compatible, pour l'essentiel, avec les besoins de l'économie. À juste titre, les exigences aberrantes de ce texte, telles que les sanctions pénales punissant la violation de certaines dispositions, n'y sont pas reprises. Introduire une dimension pénale dans ce domaine constituerait un signal catastrophique pour la place économique suisse.

Le contre-projet indirect au niveau législatif sauvegarde la liberté entrepreneuriale. De plus, comparativement à l'initiative « contre les rémunérations abusives », il apporte une réponse mieux adaptée à l'exigence de la mise en place d'un droit des sociétés attrayant garantissant non seulement aux actionnaires une participation adéquate aux décisions, mais encore aux entreprises la souplesse voulue. À cet égard, le contre-projet représente la meilleure solution et il sera mis en œuvre beaucoup plus rapidement.

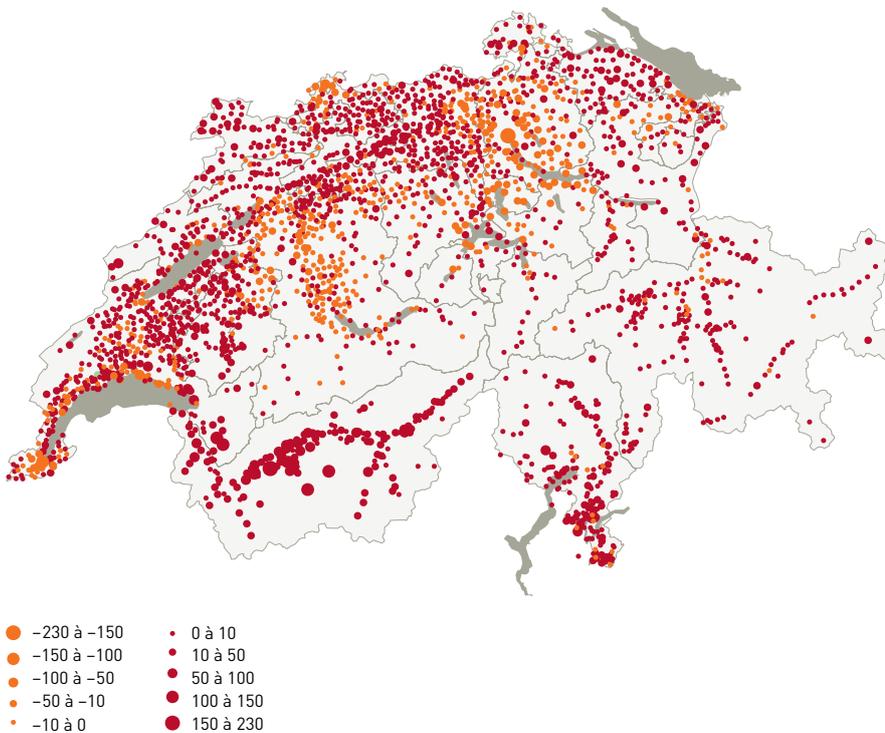
Place financière suisse : l'accès au marché international des capitaux doit être garanti

Les marchés financiers sont soumis à une forte pression politique internationale et nationale. Depuis la crise que ceux-ci ont traversée, maintes revendications ont été avancées s'agissant de leur réglementation. Au sein de l'Union européenne notamment, ces volontés se sont traduites par un renforcement de la réglementation des marchés. Pour la place financière helvétique, il est important de garantir son ouverture internationale. Aussi, la Suisse est-elle également appelée à procéder aux

adaptations réglementaires nécessaires. En revanche, l'économie rejette énergiquement un perfectionnisme tracassier. Les excès réglementaires entraîneraient un affaiblissement de la place financière helvétique et, avec lui, une réduction de l'assiette fiscale et la suppression d'emplois.

Réserves actuelles de terrains constructibles et demande future selon les surfaces des zones constructibles et l'affectation à l'habitat

Différence en hectares



Source : Statistique des zones constructibles ARE 2008, calculs Fahrländer Partner ; cartes OFS Geostat/swisstopo

Réglementation : les avantages de la sobriété

economiesuisse s'engage fermement en faveur de la suppression de prescriptions exagérées qui ont pour effet d'entraver les investissements. De telles prescriptions provoquent des inefficiences dans les entreprises, bloquent de précieuses ressources, alourdissent les procédures administratives et occasionnent des frais élevés. Les législations relatives aux sociétés, à la protection des consommateurs et des données, à l'aménagement du territoire et aux marchés financiers peuvent en être les victimes. Il faut aussi stopper la tendance à légiférer à chaque fois qu'un événement est perçu négativement par la société.

Figure 11

Différence entre les réserves de terrains constructibles et la demande attendue pour l'habitat au cours de la période 2005 à 2030, par commune en hectares. Les points rouges désignent les communes où les réserves de terrains à bâtir sont supérieures à la demande estimée jusqu'en 2030.



« L'aménagement du territoire doit autoriser le développement économique tout en préservant notre précieux environnement. »

CHRISTOPH LINDENMEYER
 CEO D'ASCENSEURS SCHINDLER SA

Prêts à affronter l'avenir grâce à une concurrence accrue Une concurrence efficace est le pilier d'une économie de marché : un droit des cartels moderne en poserait le cadre



CONCURRENCE

Pour instaurer un climat de concurrence il est décisif que les autorités de régulation puissent prendre des décisions efficaces, rapides et proportionnées à l'égard des acteurs économiques. En Suisse, les dispositions pertinentes ont été hissées à un niveau élevé. Il convient également d'optimiser l'efficacité des procédures.

Pour toutes questions :
Thomas Pletscher

thomas.pletscher@economiesuisse.ch



« Le projet Swissness doit être plus flexible et pragmatique. »

WERNER HUG
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
CONCURRENCE
DÉLÉGUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE HUG SA

La révision du droit des cartels doit reposer sur des considérations économiques

Le Conseil fédéral a adopté le 22 février 2012 son message sur la révision du droit des cartels (LCart). economiesuisse évalue le projet à l'aune des principes de politique de concurrence adoptés en 2009. Elle est ouverte à une modernisation du droit des cartels. Une mise en œuvre efficace du droit de la concurrence reste primordiale, car elle fait partie intégrante d'un régime économique crédible.

La séparation institutionnelle envisagée entre l'autorité d'enquête et l'instance décisionnelle satisfait l'exigence exprimée par l'économie d'un renforcement de l'État de droit. L'introduction proposée d'une interdiction des cartels sur les prix, les volumes et les territoires, avec la possibilité pour les entreprises de se justifier, rapprocherait les normes suisses de celles de l'UE. Cela présuppose toutefois que la distribution sélective et des coopérations dans le domaine de la recherche par exemple restent autorisées et que les accords concernés soient toujours examinés au regard des éléments concrets. Certes, au sein de l'économie, la présomption d'entrave à la concurrence est largement reconnue dans le cas des ententes horizontales, alors que la controverse demeure s'agissant des accords verticaux. À noter que le message n'avance pas de justification économique transparente à l'appui du nouveau système proposé, et les conséquences d'un défaut de preuve restent à clarifier. Mais l'invocation de programmes de conformité prévue dans les normes pénales de la loi constitue un progrès important.

Dans le débat sur le franc fort, le Conseil national a adopté la motion de la conseillère nationale Prisca Birrer-Heimo réclamant l'introduction dans la loi sur les cartels d'une obligation pour les producteurs étrangers d'articles de marque d'autoriser les acheteurs suisses à s'approvisionner à l'étranger aux mêmes conditions que celles appliquées aux acheteurs d'autres pays. Il en résulterait une obligation de contracter applicable à l'échelle mondiale, même si des différences de prix resteraient autorisées. Les dispositions actuelles permettent déjà d'agir contre les ententes et le cloisonnement de marchés.

L'État et la concurrence : des conditions-cadre équitables pour tous

L'État entrave de multiples manières le libre jeu de la concurrence. La Commission de la concurrence d'economiesuisse a énoncé sept lignes directrices de politique économique pour évaluer les activités de l'État et leur influence sur la concurrence. Sur cette base, les activités actuelles et futures de l'État pourront faire l'objet d'une analyse critique de leur compatibilité avec la politique économique :

- Maintenir la subsidiarité de l'action de l'État
- Respecter la primauté de la concurrence
- Réduire les distorsions de concurrence imputables à l'action de l'État
- Évaluer de manière critique les dysfonctionnements du marché, en tant que condition à l'action de l'État
- Veiller à la transparence
- Ne pas entraver l'initiative privée et créer des espaces de liberté
- Séparer clairement la réglementation, la surveillance et l'activité économique

Pour une « Swissness » adaptée à la réalité

La marque « Suisse » doit être mieux protégée. economiesuisse soutient le projet de révision de la loi sur la protection des armoiries ainsi que l'adoption de règles plus sévères contre les abus. Afin de tenir compte des besoins des diverses branches, le projet « Swissness » doit être assoupli et mieux adapté aux réalités concrètes.

Des marchés publics efficaces sont propices à la place économique

Chaque année, des marchés publics sont adjugés pour plus de 40 milliards de francs. Les entreprises ont besoin de procédures d'adjudication simples, rapides, contrôlables et garantes de la sécurité du droit, afin de garantir l'utilisation efficace des deniers publics. Grâce à la plateforme électronique simap.ch, dont economie-suisse est partenaire, des progrès importants ont été réalisés. La prochaine étape à franchir sera l'harmonisation des différentes prescriptions cantonales.

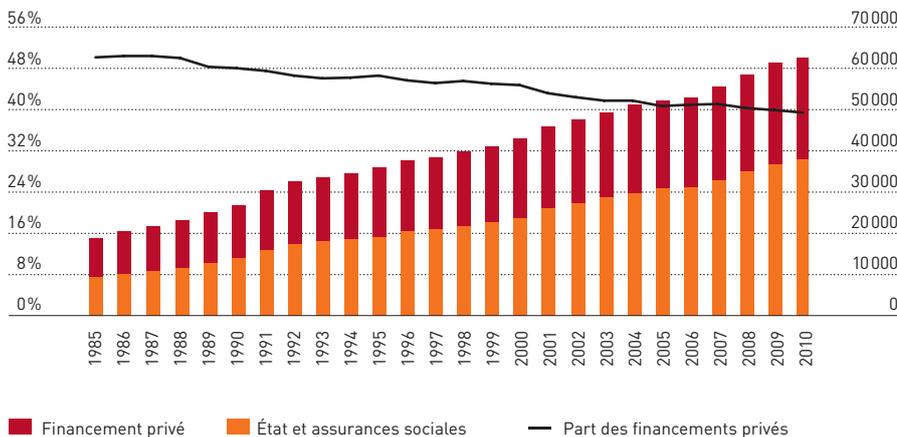
Le domaine de la distribution a également besoin de conditions plus favorables au niveau de la concurrence, de l'égalité de traitement et de la simplification des procédures. Des obstacles considérables subsistent encore ici ou là, telles les autorisations spéciales requises pour l'importation de marchandises en provenance de l'UE, les nombreuses exceptions au principe du Cassis de Dijon, l'hétérogénéité des horaires des magasins ou les obstacles aux importations parallèles.

Pour une nouvelle politique de la santé

Avec 11,4% du produit national brut, la santé est un domaine économique majeur en Suisse. En juin 2011, economie-suisse a publié des lignes directrices, afin de clarifier la position des milieux économiques dans ce domaine. Ces lignes réclament plus de transparence, de concurrence et de responsabilité individuelle ainsi qu'un accès généralisé à des prestations de haute qualité dont le financement puisse être assuré durablement. Les lois fondamentales de l'économie sont-elles respectées ? La concurrence au niveau des prestations, l'innovation et l'efficacité sont-elles favorisées ? Le financement à long terme est-il garanti ? Et promeut-on la responsabilité individuelle ? Tout projet de réforme répondant par l'affirmative à ces questions peut être soutenu. Si la réponse est négative à certaines d'entre elles, la position de l'économie devra être définie dans le cadre d'une appréciation globale. À la lumière des lignes directrices, economie-suisse accompagnera pas à pas les processus de réforme nécessaires pour l'avènement d'un système de santé libéral et innovant dont les prestations soient à la portée de tous.

Étatisation rampante du domaine de la santé

Coûts de la santé, en milliards



Source : Office fédéral de la statistique, illustration propre



« Une politique économique crédible suppose la mise en œuvre efficace du droit de la concurrence. »

URS ROHNER
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE CREDIT SUISSE GROUP SA

Figure 12

La réduction constante de la part de financement privé dans le domaine de la santé place la politique et l'économie devant de grands défis. L'étatisation rampante en œuvre réduit l'utilisation efficace des ressources.

Élections au Parlement et votations populaires

Principal groupe cible : les citoyennes et citoyens



COMMUNICATION ET CAMPAGNES

La conduite de campagnes nationales fait partie des compétences clés d'economiesuisse. L'organisation a remporté 39 des 43 campagnes menées ces dernières années avec différents partenaires.

Pour toutes questions :
Ursula Fraefel
ursula.fraefel@economiesuisse.ch

Succès des campagnes contre l'initiative sur les accords internationaux et celle sur les vacances

Le 17 juin dernier, les Suisses ont clairement rejeté, par 75,2% de voix, l'initiative de l'ASIN « Accords internationaux: la parole au peuple! ». economiesuisse a mené la campagne avec l'appui d'une large alliance d'organisations politiques et économiques. Par leur refus net, le peuple et les cantons ont exprimé leur soutien au système actuel de démocratie directe ainsi que leur opposition à des votations automatiques sur des questions de politique étrangère. Ce faisant, les citoyens se sont prononcés en faveur d'une économie ouverte et forte. En provoquant des votations populaires obligatoires sur des accords incontestés, l'initiative aurait entraîné d'inutiles retards et créé une insécurité juridique. La campagne est parvenue à convaincre les citoyens du caractère néfaste de ce texte et donc de s'opposer à la politique de cloisonnement de l'ASIN. L'initiative des syndicats « 6 semaines de vacances pour tous » soumise au vote le 11 mars 2012 a également été rejetée, par 66,5% des voix. Ce rejet massif a suscité la surprise dans certains pays voisins. economiesuisse a mené cette campagne sur mandat de l'Union patronale suisse, avec l'appui d'une large coalition d'opposants issus des milieux politiques et économiques et des cantons. Le message principal choisi pour cette campagne était simple et percutant: « vacances en plus = chômage en plus ». D'autres messages soulignaient les risques qu'une acceptation de l'initiative ferait peser sur les PME et sur les travailleurs eux-mêmes, notamment sous forme de stress. L'analyse VOX a confirmé ultérieurement que ces messages avaient fait mouche. Au cours des deux campagnes, de nouvelles formules ont été testées sur les médias sociaux, comme des vidéos fort appréciées.

Figure 13

Des affiches des campagnes de votation contre l'initiative sur les vacances et contre celle sur les accords internationaux.



Activités de communication sur l'immigration, l'électricité, le climat et l'innovation

Comme pour les campagnes de votation, le principal groupe cible des actions de communication est l'opinion publique. La différence se joue sur la durée de l'engagement, qui n'est pas de quelques mois, mais de plusieurs années. Il s'agit de préparer le terrain en vue de scrutins futurs, comme dans le cas des questions liées à l'immigration. Depuis quelque temps, de vastes débats publics ont lieu sur ses avantages et ses inconvénients, en particulier par rapport à la libre circulation des personnes avec l'UE. Depuis l'été 2011, economiesuisse réalise des mesures de communication avec l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers: il s'agit de mettre en avant encore davantage l'importance de l'immigration pour la Suisse, sans nier les problèmes connexes. Les organisations économiques veulent se positionner comme des partenaires crédibles et ouverts à des solutions constructives. Leur première action a été de contribuer au débat parlementaire

consacré à ce thème en automne 2011 par des fiches d'information sur la libre circulation des personnes et les expériences faites dans ce domaine.

La communication relative à la politique énergétique est placée sous le signe du tournant amorcé. economiesuisse fait entendre la voix critique de l'économie, mais de manière constructive. Pour parvenir à un approvisionnement énergétique fiable à des prix compétitifs, economiesuisse mise notamment sur une présence active dans les médias, sur des manifestations régionales organisées en commun avec les Chambres de commerce et sur les activités en ligne sur le site www.defielectrique.ch.

Dans la perspective de la révision de la loi sur le CO₂, economiesuisse a lancé une opération d'information en été 2011. En présentant des exemples positifs de réduction des émissions de CO₂ et d'amélioration de l'efficacité énergétique, l'économie s'est positionnée comme un acteur majeur des questions climatiques. Des témoignages d'entreprises connues et des portraits d'entreprises particulièrement efficaces ont été publiés. Le site www.co2.ch, affichant les logos de toutes les associations et entreprises participant à une action de mobilisation, a davantage suscité la controverse. Des activistes de Greenpeace ont réagi en semant la pagaille, ce qui a amené certaines entreprises à prendre des contre-mesures.

La politique d'innovation est l'un des thèmes majeurs d'economiesuisse en 2012. Les activités liées ont été lancées avec la publication d'une étude « innovationsuisse » sur les mesures, bonnes ou mauvaises, de promotion de l'innovation. Le thème sera approfondi au cours de l'été et de l'automne lors de manifestations médiatiques et régionales, en collaboration avec diverses entreprises suisses innovantes de toutes les branches et régions du pays. L'innovation sera aussi au centre de la Journée de l'économie 2012.

Élections 2011

Avec sa plateforme électorale 2011, economiesuisse s'est fait connaître auprès des candidats comme centre de compétences en politique économique. Au nombre des prestations offertes on mentionnera des ateliers médias gratuits, un test d'affinité avec les positions de l'économie ainsi que la plateforme Internet www.elections.ch. Cette plateforme proposait de nombreuses informations sur des thèmes d'actualité. Un résumé succinct, intitulé « Les clés du succès de la Suisse », a été fourni sous la forme d'une brochure de petit format très appréciée.

Perspectives : campagnes pour les accords fiscaux et contre l'initiative Minder

Si le référendum de l'ASIN et des Jeunes socialistes contre les accords fiscaux conclus avec l'Allemagne, l'Autriche et le Royaume-Uni aboutit, le peuple s'exprimera sur ce sujet le 25 novembre. economiesuisse défendra résolument les accords. En effet, ceux-ci mettent en place des conditions claires et offrent aux clients étrangers de banques helvétiques une possibilité raisonnable de régulariser leur situation. L'initiative Minder sera soumise au peuple le 3 mars 2013. Thomas Minder veut imposer un carcan réglementaire aux entreprises suisses par le biais de 24 dispositions constitutionnelles. economiesuisse a suivi de près l'évolution de ce projet. Dans la campagne de votation, elle s'engagera en faveur du contre-projet indirect élaboré par le Parlement. La solution législative adoptée par le Conseil national et le Conseil des États tient compte des exigences justifiées de l'initiative, sans limiter excessivement la liberté des entreprises ni mettre les actionnaires sous tutelle.



« Dans la campagne de votation sur l'initiative de l'ASIN, l'engagement d'economiesuisse a permis d'éviter à nos entreprises exportatrices une insécurité supplémentaire inutile. »

BERNARD RÜEGER
 PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE VAUDOISE DU
 COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE - CVCI

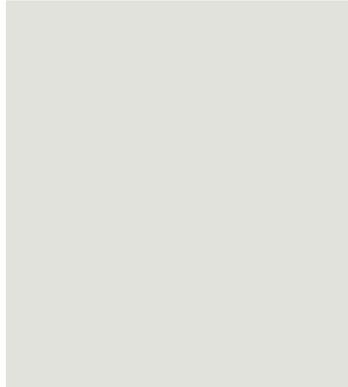


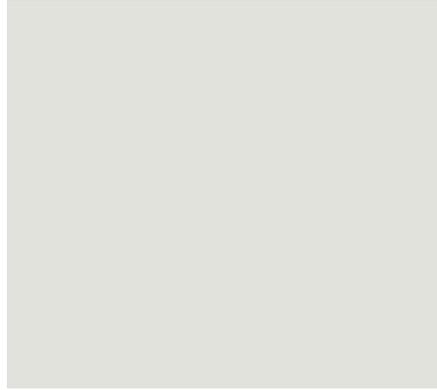
« L'économie doit se positionner comme un partenaire crédible et ouvert à des solutions constructives. »

ROLF SOIRON
 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DE HOLCIM LTD ET LONZA SA

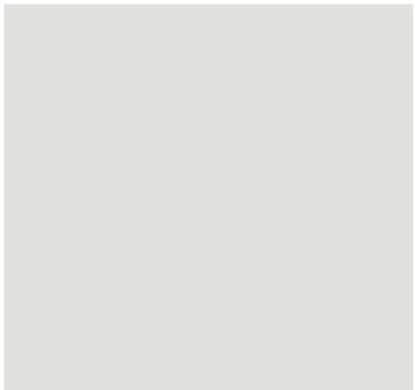
Bien ancrées dans l'économie suisse

Les positions défendues par economiesuisse sont largement représentatives





Photos: Michael Stahl, Berne



1 HANS-PETER ROHNER, chairman of the Board et CEO, PubliGroupe S.A., Lausanne **2 NIKLAUS J. LÜTHI**, président, Handels- und Industrieverein des Kantons Bern, Berne **3 KASPAR E. A. WENGER**, CEO, Holcim (Schweiz) AG, Zurich **4 DANIEL KNECHT**, président, Aargauische Industrie- und Handelskammer, Aarau **5 HEINZ KARRER**, président, swisselectric, Berne **6 ROGER NEININGER**, head of Audit, membre de la direction, KPMG SA, Zurich **7 ALAIN ROBERT**, directeur, Wealth Management & Swiss Bank, UBS SA, Zurich **8 PAUL KURRUS**, vice-directeur, Swiss International Air Lines SA, Bâle **9 ROLF G. SCHMID**, CEO, Mammut Sports Group AG, Seon **10 CHRISTOPH TOBLER**, CEO, Sefar Holding SA, Thal **11 BLAISE MATTHEY**, directeur général, Fédération des Entreprises Romandes Genève, Genève **12 BRUNO FRICK**, président, Swiss Retail Federation, Berne **13 JÜRIG WERNER**, président de la direction, V-ZUG SA, Zug **14 FRANZISKA A. TSCHUDI SAUBER**, CEO, Wicor Holding AG, Rapperswil (SG)

Des conditions-cadre optimales pour l'économie economiesuisse accompagne les processus de décision de politique économique et soutient des solutions axées sur la concurrence

Des marchés ouverts, un système de formation diversifié, l'excellence de la recherche et des infrastructures de qualité contribuent au succès de la Suisse. À cela s'ajoutent des impôts attractifs, un droit économique et du travail libéral et un dialogue réel entre les partenaires sociaux. Aucun de ces facteurs ne va de soi ni n'est définitivement acquis. La Suisse est en étroite concurrence avec d'autres places économiques – pour qu'elle reste un modèle de réussite, il faut poser des jalons aujourd'hui.

La mission d'economiesuisse est de créer des conditions d'activité générales optimales pour l'économie suisse, et ce tant pour les grandes sociétés à vocation internationale que pour les PME. Cela suppose de préserver la marge de manœuvre des entreprises, d'améliorer continuellement le site de production et la recherche dans le contexte de la concurrence mondiale ainsi que de promouvoir une croissance durable. Le dernier élément constitue une condition pour un taux d'emploi élevé et la garantie de la prospérité en Suisse.

Une voix forte pour l'économie

L'économie suisse a besoin d'une voix forte pour défendre ses intérêts dans le processus politique. C'est dans ce but qu'economiesuisse a été fondée en 2000. L'organisation est née du regroupement de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort) et de la Société pour le développement de l'économie suisse (sdes). Les deux organisations ont mis leur savoir-faire au service de la nouvelle structure, c'est-à-dire la connaissance des dossiers et un excellent accès à l'administration fédérale pour le Vorort et le savoir-faire et l'expérience en matière de communication et de campagnes pour la sdes.

Figure 14
economiesuisse représente
100 000 entreprises suisses
qui comptent 2 millions de
travailleurs.



Aujourd'hui, economiesuisse compte parmi ses membres non seulement 20 Chambres de commerce et d'industrie cantonales, mais aussi 100 associations de branche et 50 entreprises individuelles. Au total, l'organisation représente 100 000 entreprises suisses et 2 millions d'emplois. Des PME et de grandes entreprises, des sociétés axées sur les exportations et actives sur le marché intérieur.

La tâche la plus importante d'economiesuisse consiste à représenter les intérêts de ces entreprises dans le processus politique. Dans cette optique, l'organisation faitière de l'économie suisse entretient des contacts étroits et réguliers avec des représentants du gouvernement, de l'administration et du Parlement. Dans sa démarche, economiesuisse s'appuie sur les principes d'une économie de marché libérale en tenant compte de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. economiesuisse identifie les thèmes de politique économique le plus tôt possible et s'engage ensuite à tous les niveaux du processus politique : de la participation à des groupes de travail à l'organisation de campagnes de votation, en passant par la prise de position dans les consultations.

Nos bureaux

Le siège principal d'economiesuisse se trouve à Zurich dans un bâtiment appelé « Haus der Wirtschaft ». L'organisation a également des bureaux à Berne, Genève, Lugano et Bruxelles.

La représentation d'economiesuisse dans la capitale fédérale sert d'intermédiaire entre l'économie et la politique. Son travail consiste pour une grande part à garantir les échanges d'informations entre le Parlement, l'administration et l'économie. La planification et la coordination des affaires politiques, les contacts avec les membres de l'Assemblée et de l'administration fédérales ainsi que l'établissement de comptes rendus des sessions servent cet objectif.

L'équipe genevoise d'economiesuisse est responsable des contacts avec nos membres et avec les associations économiques, les décideurs politiques aux niveaux fédéral et cantonal, la presse et les médias électroniques en Suisse romande. Elle mène en outre les campagnes de votation en Suisse romande.

economiesuisse Lugano a mis en place un échange d'informations soutenu avec les associations économiques et de branches tessinoises, l'administration et le gouvernement cantonaux, les associations économiques du nord de l'Italie ainsi qu'avec la Chambre de commerce suisse à Milan.

economiesuisse dispose également d'une représentation à Bruxelles, laquelle assure en outre la présence de l'Union patronale suisse. Cette représentation sert de trait d'union avec la fédération des industries européennes, BUSINESSEUROPE, les services de la Commission européenne, la mission suisse auprès de l'UE et de l'AELE. Ce bureau apporte en outre son soutien aux représentants de l'économie suisse désireux de nouer des liens avec les institutions européennes.

Nos services

Nous œuvrons à la formation d'une opinion coordonnée au sein de l'économie et représentons les intérêts de cette dernière face à la politique, aux médias et au grand public.

Nous offrons une large et puissante plateforme dans la représentation d'intérêts à Berne.

Nous faisons du conseil de manière compétente dans le domaine politique.

Nous soutenons les demandes concrètes de nos membres dans le processus politique.

Nous procédons à des analyses et études et fournissons des informations de fond de politique économique.

Nous mettons en relation nos membres avec des cercles économiques, des leaders d'opinion dans le domaine politique et des représentants des autorités publiques, de même que nous organisons des délégations économiques.

Nous prenons régulièrement position sur des thèmes actuels de politique économique.

Nous organisons des ateliers médias pour nos membres et les acteurs politiques.

Nous menons des campagnes de votation avec succès.

Membres

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET ORGANISATIONS RÉGIONALES

AARGAUISCHE INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER

Entfelderstrasse 11, Postfach, 5001 Aarau
www.aihk.ch

AITI ASSOCIAZIONE INDUSTRIE TICINESI
Corso Elvezia 16, Casella postale 5130,
6901 Lugano
www.aiti.ch

**CAMERA DI COMMERCIO DELL'INDUSTRIA E
DELL'ARTIGIANATO DEL CANTONE TICINO**
Corso Elvezia 16, Casella postale, 6901 Lugano
www.cc-ti.ch

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

23, rue de l'Avenir, Case postale 274,
2800 Delémont 1
www.cci.j.ch

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE

4, boulevard du Théâtre, Case postale 5039,
1211 Genève 11
www.ccig.ch

CHAMBRE DE COMMERCE FRIBOURG

37, route du Jura, Case postale 304,
1701 Fribourg
www.cfcis.ch

CHAMBRE NEUCHÂTELOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

4, rue de la Serre, Case postale,
2001 Neuchâtel
www.nci.ch

CHAMBRE VALAISANNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

6, Rue Pré-Fleuri, Case postale 288, 1951 Sion
www.cci-valais.ch

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

47, avenue d'Ouchy, Case postale 315,
1001 Lausanne
www.cvci.ch

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES GENÈVE

98, rue de St-Jean, Case postale 5278,
1211 Genève 11
www.fer-ge.ch

GLARNER HANDELSKAMMER

Spielhof 14a, 8750 Glarus
www.glhk.ch

HANDELS- UND INDUSTRIEVEREIN DES KANTONS BERN

Kramgasse 2, Postfach 5464, 3001 Bern
www.bern-cci.ch

HANDELS- UND INDUSTRIEVEREIN DES KANTONS SCHWYZ

Gersauerstrasse 7, Postfach 618,
6440 Brunnen
www.h-i-sz.ch

HANDELSKAMMER BEIDER BASEL

Aeschenvorstadt 67, Postfach, 4010 Basel
www.hkbb.ch

HANDELSKAMMER UND ARBEITGEBERVERBAND GRAUBÜNDEN

Hinterm Bach 40, Postfach 203, 7002 Chur
www.hkgr.ch

HANDELSKAMMER UND ARBEITGEBER- VEREINIGUNG WINTERTHUR

Neumarkt 15, Postfach, 8401 Winterthur
www.hawt.ch

INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER ST. GALLEN-APPENZELL

Gallusstrasse 16, Postfach, 9001 St. Gallen
www.ihk.ch

INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER THURGAU

Schmidstrasse 9, Postfach 396,
8570 Weinfelden
www.ihk-thurgau.ch

INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER ZENTRALSCHWEIZ

Kapellplatz 2, Postfach 3142, 6002 Luzern
www.hkz.ch

LIECHTENSTEINISCHE INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER

Altenbach 8, 9490 Vaduz
www.lihk.li

SOLOTHURNER HANDELSKAMMER

Grabackerstrasse 6, Postfach 1554,
4502 Solothurn
www.sohk.ch

UNION DES INDUSTRIELS VALAISANS

Case postale 2106, 1950 Sion 2

ZUGER WIRTSCHAFTSKAMMER

Gubelstrasse 11, 6300 Zug
www.zwk.ch

ZÜRCHER HANDELSKAMMER

Bleicherweg 5, Postfach 3058, 8022 Zürich
www.zurichcci.ch

ASSOCIATIONS

(Ordre selon la liste allemande)

AEROSUISSE FÉDÉRATION FAÏTIÈRE DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE SUISSES

Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.aerosuisse.ch

ASCO ASSOCIATION OF MANAGEMENT CONSULTANTS SWITZERLAND

Weinbergstrasse 31, Postfach, 8006 Zürich
www.asco.ch

ASSOCIATION PATRONALE DE L'HORLOGERIE ET DE LA MICROTECHNIQUE APHM

7, rue de la Gare, Case postale 16,
2501 Biel/Bienne

ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS ET COMMERÇANTS DE MÉTAUX PRÉCIEUX

42, boulevard des Éplatures, Case postale,
2304 La Chaux-de-Fonds

ASUT ASSOCIATION SUISSE DES USAGERS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Klösterlistutz 8, 3013 Bern
www.asut.ch

PUBLICITÉ EXTÉRIEURE SUISSE AWS

Giesshübelstrasse 4, 8045 Zürich
www.aussenwerbung-schweiz.ch

AUTO-SUISSE ASSOCIATION IMPORTATEURS SUISSES D'AUTOMOBILES

Mittelstrasse 32, Postfach 5232, 3001 Bern
www.auto-schweiz.ch

AVIA FÉDÉRATION D'IMPORTATEURS SUISSES INDÉPENDANTS EN PRODUITS PÉTROLIERS

Badenerstrasse 329, Postfach, 8040 Zürich
www.avia.ch

BISCOSUISSE ASSOCIATION SUISSE DES INDUSTRIES DE BISCUITS ET DE CONFISERIE

Münzgraben 6, Postfach 259, 3000 Bern 7
www.biscosuisse.ch

CEMSUISSE ASSOCIATION SUISSE DE L'INDUSTRIE DU CIMENT

Marktgasse 53, 3011 Bern
www.cemsuisse.ch

CHOCOSUISSE UNION DES FABRICANTS SUISSES DE CHOCOLAT

Münzgraben 6, Postfach 1007, 3000 Bern 7
www.chocosuisse.ch

FÉDÉRATION DES MEUNIERS SUISSES

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.dsm-fms.ch

ASSOCIATION DES MOULINS SPÉCIALISÉS SUISSES

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

ÉLECTROSUISSE

Luppenstrasse 1, 8320 Fehraltorf
www.electrosuisse.ch

UNION PÉTROLIÈRE

Spitalgasse 5, 8001 Zürich
www.erdoel.ch

FASMED TECHNOLOGIE MÉDICALE SUISSE

Worbstrasse 52, Postfach 160,
3074 Muri b. Bern
www.fasmed.ch

**FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE
 SUISSE FH**

6, rue de l'Argent, Case postale 560,
 2501 Bienne
www.fhs.ch

**FORUM SUISSE DES ORGANISMES
 D'AUTORÉGULATION (FORUM OAR)**

Rämistrasse 5, Postfach, 8024 Zürich
www.forumoar.ch

HOTELLERIESUISSE

Monbijoustrasse 130, Postfach, 3001 Bern
www.hotelleriesuisse.ch

IFPI SCHWEIZ

Kraftstrasse 30, 8044 Zürich
www.ifpi.ch

**IGFV GESCHÄFTSSTELLE INTERESSEN-
 GEMEINSCHAFT FLEXIBLE VERPACKUNGEN**

Tödistrasse 47, Postfach 1507, 8027 Zürich

**INTERESSENGEMEINSCHAFT TEE, GEWÜRZE
 UND VERWANDTE PRODUKTE**

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

KEP & MAIL

c/o simplus ag, Thunstrasse 17, Postfach 343,
 3000 Bern 6
www.kepmail.ch

ASSOCIATION SUISSE DES MATIÈRES PLASTIQUES

Schachenallee 29 C, 5000 Aarau
www.kvs.ch

**ORGANISME D'AUTORÉGULATION DES GÉRANTS
 DE PATRIMOINE (OAR-G)**

2, rue Pedro-Meylan, Case postale 107,
 1211 Genève 17
www.oarg.ch

CLINIQUES PRIVÉES SUISSES

Worbstrasse 52, Postfach 160,
 3074 Muri b. Bern
www.privatehospitals.ch

**PROMARCA UNION SUISSE DE L'ARTICLE
 DE MARQUE**

Bahnhofplatz 1, 3011 Bern
www.promarca.ch

ASSOCIATION SUISSE DES BRASSERIES

Engimattstrasse 11, Postfach 2124,
 8027 Zürich
www.bier.ch

FÉDÉRATION SUISSE DES CASINOS

Marktgasse 50, Postfach 593, 3000 Bern 7
www.switzerlandcasinos.ch

PUBLICITÉ SUISSE PS

Kappelerstrasse 14, Postfach 3201, 8022 Zürich
www.sw-ps.ch

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Aeschenplatz 7, Postfach 4182, 4002 Basel
www.swissbanking.org

ASSOCIATION SUISSE DE NORMALISATION

Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur
www.snv.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS

Weinbergstrasse 49, Postfach, 8042 Zürich
www.baumeister.ch

UNION SUISSE DE LA LEVURE

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

**ASSOCIATION SUISSE DES COSMÉTIQUES ET
 DES DÉTÉRGENTS**

Breitingenstrasse 35, Postfach 2138,
 8027 Zürich
www.skw-cds.ch

ASSOCIATION SUISSE DES SOCIÉTÉS DE LEASING

Rämistrasse 5, Postfach, 8024 Zürich
www.leasingverband.ch

FRUIT-UNION SUISSE

Baarerstrasse 88, Postfach 2559, 6302 Zug
www.swissfruit.ch

FÉDÉRATION SUISSE DES AGENCES DE VOYAGES

Etselstrasse 42, Postfach, 8038 Zürich
www.srv.ch

ASSOCIATION SUISSE D'ASSURANCES ASA

C. F. Meyer-Strasse 14, Postfach 4288,
 8022 Zürich
www.svv.ch

INSTITUT SUISSE DE L'EMBALLAGE

Brückfeldstrasse 18, 3000 Bern 9
www.svi-verpackung.ch

SCIENCEINDUSTRIES

Nordstrasse 15, Postfach, 8021 Zürich
www.scienceindustries.ch

**SIAA SWISS INTERNATIONAL AIRPORTS
 ASSOCIATION**

Postfach, 8058 Zürich-Flughafen
www.siaa.ch

**SIBA ASSOCIATION SUISSE DES COURTIERS
 EN ASSURANCES**

Kreuzstrasse 42, 8008 Zürich
www.siba.ch

**SIMS - SWISS INTERACTIVE MEDIA AND
 SOFTWARE ASSOCIATION**

Postfach 1211, 8032 Zürich
www.simsa.ch

**SPEDLOGSWISS ASSOCIATION SUISSE
 DES TRANSITAIRES ET DES ENTREPRISES
 DE LOGISTIQUE**

Elisabethenstrasse 44, Postfach, 4002 Basel
www.spedlogswiss.com

SWICO

Hardturmstrasse 103, 8005 Zürich
www.swico.ch

SWISS CIGARETTE

Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.swiss-cigarette.ch

SWISS CONVENIENCE FOOD ASSOCIATION

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3006 Bern 6
www.swissfoodind.ch

SWISS ENGINEERING STV

Weinbergstrasse 41, 8006 Zürich
www.swissengineering.ch

SWISS FUNDS ASSOCIATION SFA

Dufourstrasse 49, Postfach, 4002 Basel
www.sfa.ch

SWISS RETAIL FEDERATION

Marktgasse 50, Postfach 575, 3000 Bern 7
www.swiss-retail.ch

**SWISSCABLE ASSOCIATION DE RÉSEAUX
 DE TÉLÉCOMMUNICATION**

Kramgasse 5, Postfach 515, 3000 Bern 8
www.swisscable.ch

**SWISSCHAM ASSOCIATION OF SWISS FOREIGN
 TRADE CHAMBERS**

Wiesenstrasse 10, Postfach 1073, 8032 Zürich
www.swisscham.ch

SWISS BIOTECH ASSOCIATION

Wengistrasse 7, 8004 Zürich
www.swissbiotech.org

SWISSELECTRIC

Seilerstrasse 3, Postfach 7950, 3001 Bern
www.swisselectric.ch

**SWISSHOLDINGS FÉDÉRATION DES GROUPES
 INDUSTRIELS ET DE SERVICES EN SUISSE**

Nägeligasse 13, Postfach 402, 3000 Bern 7
www.swissholdings.ch

SWISSMEM

Kirchenweg 4, Postfach, 8032 Zürich
www.swissmem.ch

SWISSOLIO

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

**SWISSPASTA ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE
 DES PÂTES ALIMENTAIRES**

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

**SWISSPLAY ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE SUISSE
 DES AUTOMATES DE JEU**

Bahnhofzentrum, Postfach 10, 3000 Bern 6
www.swiss-play.ch

SWISS SHIPPERS' COUNCIL

57, avenue Ruchonnet, Case postale 1346,
 1001 Lausanne
www.swiss-shippers.ch

**TÉLÉSUISSE ASSOCIATION DES TÉLÉVISIONS
 RÉGIONALES SUISSES**

Via Carona 6, 6815 Melide
www.telesuisse.ch

Membres

CHAMBRE FIDUCIAIRE

Limmatquai 120, Postfach 1477, 8021 Zürich
www.treuhand-kammer.ch

FÉDÉRATION TEXTILE SUISSE

Beethovenstrasse 20, Postfach 2900,
8022 Zürich
www.tv.s.ch

USIC UNION SUISSE DES SOCIÉTÉS D'INGÉNIEURS-CONSEILS

Aarberggasse 16/18, 3011 Bern
www.usic.ch

ASSOCIATION SUISSE DES PROPRIÉTAIRES D'EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS ET DE WAGONS PRIVÉS

Postfach 31, 8142 Uitikon Waldegg
www.cargorail.ch

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE GRAPHIQUE SUISSE SCHOSSHALDENSTRASSE 20, 3006 BERN

www.druckindustrie.ch

ASSOCIATION SUISSE DE L'INDUSTRIE GAZIÈRE GRÜTLISTRASSE 44, POSTFACH, 8027 ZÜRICH

www.erdgas.ch

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE SUISSE DU FROMAGE FONDU

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE SUISSE DE LA CELLULOSE, DU PAPIER ET DU CARTON

Bergstrasse 110, Postfach, 8032 Zürich
www.zpk.ch

ASSOCIATION SUISSE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE

General Wille-Strasse 144, 8706 Meilen
www.vsv-versandhandel.ch

MÉDIAS SUISSES

Konradstrasse 14, Postfach, 8021 Zürich
www.schweizermedien.ch

ASSOCIATION DES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES SUISSES

Hintere Bahnhofstrasse 10, Postfach,
5001 Aarau
www.vse.ch

ASSOCIATION DES ENTREPRISES À SUCCURSALES FROHBURGSTRASSE 98, 8006 ZÜRICH

www.vsf-schweiz.ch

ASSOCIATION SUISSE DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX ASEG

Effingerstrasse 13, 3011 Bern
www.vsgu.ch

ASSOCIATION DES FABRICANTS SUISSES DE GLACES ET CRÈMES GLACÉES

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.swissfoodind.ch

ASSOCIATION DES FABRICANTS SUISSES DE SOUPES ET SAUCES

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

Wallstrasse 8, Postfach, 4002 Basel
www.vskb.ch

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUES DE CRÉDIT ET ÉTABLISSEMENTS DE FINANCEMENT

Uraniastrasse 12, Postfach 3228, 8021 Zürich
www.vskf.org

ASSOCIATION SUISSE DES SOURCES D'EAUX MINÉRALES ET DES PRODUCTEURS DE SOFT-DRINKS

Engimattstrasse 11, Postfach 2124,
8027 Zürich
www.mineralwasser.ch

FÉDÉRATION SUISSE DES ÉCOLES PRIVÉES

Hotelgasse 1, Postfach, 3000 Bern 7
www.swiss-schools.ch

ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS DE TUBES D'ACIER

Rämistrasse 29, 8001 Zürich

ASSOCIATION SUISSE DES GÉRANTS DE FORTUNE ASG

Bahnhofstrasse 35, 8001 Zürich
www.vsv-asg.ch

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS SUISSES DE PUBLICITÉ ASSP

22, avenue Mon-Repos, Case postale 7203,
1002 Lausanne
www.vsw-assp.ch

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ANONYMES PRIVÉES

St. Jakobs-Strasse 7, Postfach 2879,
4002 Basel
www.vpag.ch

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE SUISSE

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.milchindustrie.ch

GROUPEMENT DES VERRERIES SUISSES

Schützenmattstrasse 266, Postfach,
8180 Bülach

ASSOCIATION DES FABRICANTS SUISSES D'ALIMENTS DIÉTÉTIQUES ET SPÉCIAUX

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER UNTERNEHMEN IN DEUTSCHLAND

Gellertstrasse 18, 4052 Basel
www.vsud.ch

VIPS ASSOCIATION DES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES EN SUISSE

Baarerstrasse 2, Postfach 4856, 6304 Zug
www.vips.ch

VISCOM ASSOCIATION SUISSE POUR LA COMMUNICATION VISUELLE

Speichergasse 35, Postfach 678, 3000 Bern 7
www.viscom.ch

VSIG COMMERCE SUISSE

Güterstrasse 78, Postfach 656, 4010 Basel
www.vsig.ch

VQF VEREIN FÜR QUALITÄTSSICHERUNG VON FINANZDIENSTLEISTUNGEN

Baarerstrasse 112, Postfach, 6302 Zug
www.vqf.ch

MEMBRES INDIVIDUELS ET AUTRES ORGANISATIONS

ACCENTURE SA

Fraumünsterstrasse 16, Postfach, 8022 Zürich
www.accenture.ch

ADECCO MANAGEMENT & CONSULTING SA

Sägereistrasse 10, Postfach, 8152 Glattbrugg
www.adecco.com

ALPIQ HOLDING SA

Bahnhofquai 12, 4601 Olten
www.alpiq.com

AXPO HOLDING AG

Parkstrasse 23, Postfach, 5401 Baden
www.axpo.ch

BIBUS HOLDING AG

Allmendstrasse 26, 8320 Fehraltorf
www.bibus.ch

BKW FMB ENERGIE AG

Viktoriaplatz 2, Postfach, 3000 Bern 25
www.bkw-fmb.ch

CAPITAL INTERNATIONAL SA

3, place des Bergues, 1201 Genève
www.capgroup.com

CENTRALSCHWEIZERISCHE KRAFTWERKE AG

Hirschengraben 33, Postfach, 6002 Luzern
www.ckw.ch

CHEMOLIO HOLDING AG

Seehofstrasse 6, 8008 Zürich

CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SPRÜNGLI (SCHWEIZ) AG

Seestrasse 204, 8802 Kilchberg ZH
www.lindt.com/switzerland

CLEAR CHANNEL PLAKANDA GMBH

Beckenhofstrasse 6, 8006 Zürich
www.plakat.ch

DESCO VON SCHULTHESS HOLDING AG

Brandschenkestrasse 2, 8001 Zürich
www.desco-group.com

DKSH HOLDING AG

Wiesenstrasse 8, Postfach 888, 8034 Zürich
www.dksh.com

EBAY INTERNATIONAL AG

Helvetiastrasse 15/17, Postfach 133,
 3000 Bern 6
www.ebay.com

F. HOFFMANN-LA ROCHE AG

Postfach, 4070 Basel
www.roche.com

FIRMENICH SA

7, rue de la Bergère, Case postale 148,
 1217 Meyrin
www.firmenich.com

FREI CONNECT

Radgasse 3, Postfach, 8021 Zürich
www.freiconnect.ch

FRUTIGER SA

Frutigenstrasse 37, Postfach 2160, 3601 Thun
www.frutiger.com

GALENICA SA

Untermattweg 8, Postfach, 3001 Bern
www.galenica.ch

GE MONEY BANK

Bändliweg 20, 8048 Zürich
www.gemoney.ch

GIVAUDAN SUISSE SA

5, chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier
www.givaudan.com

GOOGLE SWITZERLAND GMBH

Brandschenkestrasse 110, 8002 Zürich
www.google.ch

GOOGLE SWITZERLAND GMBH

Brandschenkestrasse 110, 8002 Zürich
www.google.ch

HAPIMAG

Neuhofstrasse 8, 6349 Baar
www.hapimag.com

IBM SUISSE SA

Vulkanstrasse 106, Postfach, 8010 Zürich
www.ibm.com

IKEA SA

Grüssenweg 15, 4133 Pratteln
www.ikea.com

IMPLENIA MANAGEMENT SA

Industriestrasse 24, 8305 Dietlikon
www.implenia.com

INTEL SEMICONDUCTOR AG

Leutschenbachstrasse 95, 8050 Zürich
www.intel.com/ch

KABELWERKE BRUGG AG HOLDING

Industriestrasse 21, 5201 Brugg AG
www.brugg.com

KUDELSKI GROUP

22 – 24, route de Genève, Case postale 134,
 1033 Cheseaux
www.nagra.com

KPMG SA

Badenerstrasse 172, 8026 Zürich
www.kpmg.ch

MAUS FRÈRES SA

6, rue de Cornavin, Case postale 1880
 1211 Genève 1
www.maus.ch

MCKINSEY & COMPANY, INC. SWITZERLAND

Hotelstrasse, Postfach, 8060 Zürich
www.mckinsey.ch

MICROSOFT SCHWEIZ GMBH

Richtistrasse 3, 8304 Wallisellen
www.microsoft.com/switzerland

NESTLÉ SUISSE S.A.

10, rue d'Entre-Deux-Villes, Case postale 352,
 1800 Vevey
www.nestle.ch

NOVARTIS INTERNATIONAL SA

Postfach, 4002 Basel
www.novartis.com

OMYA (SUISSE) SA

Baslerstrasse 42, Postfach 32, 4665 Oftringen
www.omya.com

OTTO BEISHEIM HOLDING GMBH

Neuhofstrasse 4, 6340 Baar
www.beisheim.ch

PFISTER MEUBLES SA

Bernstrasse Ost 49, Postfach, 5034 Suhr
www.pfister.ch

PHILIP MORRIS INTERNATIONAL MANAGEMENT SA

50, avenue de Rhodanie, Case postale 1171,
 1007 Lausanne
www.philipmorrisinternational.com

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA

Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
www.pwc.ch

PRIVATKLINIKGRUPPE HIRSLANDEN

Seefeldstrasse 214, 8008 Zürich
www.hirslanden.ch

PROCTER & GAMBLE EUROPE SA

47, route de Saint-Georges, 1213 Petit-Lancy 1
www.pg.com

PUBLIGROUPE S.A.

22, avenue Mon-Repos, Case postale 7203,
 1002 Lausanne
www.publigroupe.com

ROLAND BERGER AG STRATEGY CONSULTANTS

Holbeinstrasse 22, 8008 Zürich
www.rolandberger.ch

SCHUBARTH + CO AG

Lange Gasse 90, Postfach, 4002 Basel
www.schubarth.ch

SIX GROUP SA

Selnaustrasse 30, Postfach 1758, 8021 Zürich
www.six-group.ch

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SURVEILLANCE SA

1, place des Alpes, Case postale 2152,
 1211 Genève 1
www.sgs.com

SUNRISE COMMUNICATIONS SA

Hagenholzstrasse 20 / 22, 8050 Zürich
www.sunrise.ch

SWISS INTERNATIONAL AIR LINES SA

Postfach, 4002 Basel
www.swiss.com

SWISSCOM SA

Alte Tiefenauerstrasse 6, Postfach, 3050 Bern
www.swisscom.ch

TRANSOCEAN LTD.

Turmstrasse 30, 6300 Zug
www.deepwater.com

VOLKSWIRTSCHAFTSDIREKTION DES KANTONS ZÜRICH

Walchestrasse 19, Postfach, 8090 Zürich
www.awa.zh.ch

WORLD ECONOMIC FORUM WEF

91 – 93, route de la Capite, 1223 Cologne
www.weforum.org

État: juin 2012

Comité directeur

PRÉSIDENT

1 GEROLD BÜHRER

Président, economiesuisse, Zurich

VICE-PRÉSIDENTS

2 HANS HESS

Président, Swissmem, Zurich

3 PATRICK ODIER

Président, Association suisse des banquiers, Bâle

4 CHRISTOPH MÄDER

Président, scienceindustries, Zurich



TRÉSORIER

5 ROLF DÖRIG

Président du conseil d'administration, Swiss Life SA, Zurich

AUTRES MEMBRES

6 **GUGLIELMO L. BRENTEL**, président, hotelleriesuisse, Berne 7 **WERNER HUG**, président du conseil d'administration, Hug AG, Malters 8 **CHRISTOPH LINDENMEYER**, CEO, Ascenseurs Schindler SA, Ebikon 9 **HANSUELI LOOSLI**, président du conseil d'administration, Swisscom SA, Worblaufen 10 **HANSPETER RENTSCH**, membre de la direction du groupe, The Swatch Group SA, Biemme 11 **URS ROHNER**, président du conseil d'administration, Credit Suisse Group SA, Zurich 12 **BERNARD RÜEGER**, président, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie - CVCI, Lausanne 13 **HANSE SCHWEICKARDT**, président du conseil d'administration, ALPIQ Holding SA, Lausanne 14 **ROLF SOIRON**, président du conseil d'administration, Holcim Ltd, Zurich, et Lonza SA, Bâle 15 **OLIVIER STEIMER**, président du conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne 16 **CHRISTOPH TOBLER**, CEO, Sefar Holding SA, Thal 17 **DANIEL VASELLA**, président du conseil d'administration, Novartis International SA, Bâle 18 **VALENTIN VOGT**, président, Union patronale suisse, Zurich



Comité

INTERVIEW
 POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE
 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE
 FISCALITÉ
 FINANCES
 INFRASTRUCTURES
 ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT
 FORMATION ET RECHERCHE
 RÉGLEMENTATION
 CONCURRENCE
 COMMUNICATION ET CAMPAGNES
À PROPOS D'ÉCONOMIESUISSE



1 MICHAEL AGORAS, country manager Switzerland, Adecco Human Resources SA, Glattbrugg **2 PH. OLIVIER BURGER**, CEO, PKZ Burger-Kehl & Co. SA, Urdorf **3 CHRISTIAN CASAL**, directeur, McKinsey & Company, Inc. Switzerland, Zurich aéroport

4 ALEARDO CATTANEO, CEO et délégué du conseil d'administration, Ferriere Cattaneo SA, Giubiasco **5 HANS-PETER DOMANIG**, président, Association suisse des entrepreneurs généraux, ASEG, Berne **6 WALTER FREY**, président du conseil d'administration, Emil Frey SA, Zurich

7 BRUNO FRICK, président, Swiss Retail Federation, Berne **8 DAVID P. FRICK**, membre de la direction du groupe, Nestlé S.A., Vevey **9 FRÉDÉRIC GEISSBÜHLER**, président, Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Vaumarcus

10 WERNER GEISSLER, COO, Procter & Gamble Company, Cincinnati **11 ROLF HARTL**, président, Union pétrolière UP, Zurich **12 MAX THEODOR HERZIG**, président, VSIG Commerce Suisse, Bâle

13 RUDOLF HUG, président du conseil d'administration, HT-Holding SA, Baden-Dättwil **14 THOMAS ISLER**, vice-président et délégué du conseil d'administration, Gessner AG, Wädenswil **15 HEINZ KARRER**, CEO, Axpo Holding AG, Baden

16 ALBERT KAUFMANN, general counsel, member of the Group's Management Committee, Richemont International SA, Bellevue **17 GOTTLIEB A. KELLER**, membre de la direction du groupe, Roche Holding SA, Bâle **18 DANIEL KNECHT**, président, Aargauische Industrie- und Handelskammer, Aarau

19 ANDRÉ KUDELSKI, président de CEO, Kudelski Group, Cheseaux-sur-Lausanne **20 PAUL KURRUS**, vice-directeur, Swiss International Air Lines SA, Bâle **21 HAJO LEUTENEGGER**, président, Association suisse de l'industrie gazière, Zoug

22 ULRICH JAKOB LOOSER, partenaire, BLR & Partners SA, Thalwil **23 NIKLAUS J. LÜTHI**, président, Handels- und Industrieverein des Kantons Bern, Berne **24 BLAISE MATTHEY**, directeur général, Fédération des Entreprises Romandes Genève, Genève

25 DIDIER MAUS, président, Maus Frères SA, Genève **26 WERNER MESSMER**, président, Société Suisse des Entrepreneurs, Zurich **27 ROGER NEININGER**, head of Audit, membre de la direction, KPMG SA, Zurich

Comité

28 MARKUS R. NEUHAUS, CEO et partenaire senior Territory, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich **29 PETER QUADRI**, président, Zürcher Handelskammer, Zurich **30 ALAIN ROBERT**, directeur Wealth Management & Swiss Bank, UBS SA, Zurich

31 HANS-PETER ROHNER, chairman of the Board et CEO, PubliGroupe S.A., Lausanne **32 KURT ROHRBACH**, président de la direction du groupe, BKW FMB Energie SA, Berne **33 HUUB SAVELKOULS**, vice-président Fiscal Affairs & International Trade, Philip Morris International Management SA, Lausanne

34 ROLF G. SCHMID, CEO, Mammot Sports Group AG, Seon **35 MARTIN SCHOLL**, président de la direction générale / CEO, Zürcher Kantonalbank, Zurich **36 ROLF SCHWEIGER**, président, Fédération des Industries Alimentaires Suisses (fiäl), Berne

37 THOMAS STAEHELIN, président, Handelskammer beider Basel, Bâle **38 JASMIN STAIBLIN**, présidente de la direction, ABB Suisse SA, Baden **39 OLIVER STEIL**, CEO, Sunrise Communications SA, Zurich

40 FRANZISKA A. TSCHUDI SAUBER, CEO, WICOR Holding AG, Rapperswil (SG) **41 RUDOLF WEHRLI**, président du conseil d'administration, Clariant, Richterswil **42 ISABELLE WELTON**, vice-présidente Brand Systems, IBM Europe, Zurich

43 KASPAR E.A. WENGER, CEO, Holcim (Suisse) SA, Zurich **44 JÜRGE WERNER**, président de la direction, V-ZUG SA, Zoug **45 HANS WICKI**, président, Industrie und Handelskammer Zentralschweiz, Lucerne

46 OLE WIESINGER, CEO, Privatklinikgruppe Hirslanden, Zurich **47 JOST WIRZ**, président honoraire de Wirz Group, Zurich **48 RALF WITTENBERG**, general manager, British American Tobacco Switzerland SA, Lausanne

49 JÖRG WOLLE, président & CEO, DKSH Holding SA, Zurich



Commissions et groupes de travail

ÉCONOMIE EXTÉRIEURE



RUDOLF WEHRLI
(président)

JAN ATTESLANDER

GROUPE DE TRAVAIL GRECO
Jan Atteslander

GROUPE DE TRAVAIL OMC
Peter Flückiger

**GROUPE DE TRAVAIL DOUANE ET
RÈGLES D'ORIGINE**
Peter Flückiger

GROUPE AD HOC ALE AVEC L'INDE
Jan Atteslander

GROUPE AD HOC ALE AVEC LA CHINE
Rudolf Minsch

GROUPE AD HOC ALE AVEC RUBENKA
Peter Flückiger

**GROUPE DE TRAVAIL OUVERTURE
DU MARCHÉ AGRICOLE**
Rudolf Minsch

CONCURRENCE



WERNER HUG
(président)

THOMAS PLETSCHER

**GROUPE DE TRAVAIL ÉTAT ET
CONCURRENCE**
Thomas Pletscher

**GROUPE D'EXPERTS
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**
Sandra Spieser

GROUPE DE TRAVAIL SWISSNESS
Thomas Pletscher

**GROUPE DE TRAVAIL TARIFS
COLLECTIFS TC**
Meinrad Vetter

GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ
Fridolin Marty

RÉGLEMENTATION



DAVID P. FRICK
(président)

THOMAS PLETSCHER

**COMITÉ DE LA COMMISSION
RÉGLEMENTATION**
David P. Frick (président)
Thomas Pletscher

**GROUPE DE TRAVAIL
RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS
FINANCIERS**
Thomas Pletscher

**GROUPE D'EXPERTS DROIT DES
SOCIÉTÉS**
Meinrad Vetter

GROUPE DE TRAVAIL CODE SUISSE
Meinrad Vetter

**GROUPE DE TRAVAIL OBSTACLES
AUX INVESTISSEMENTS**
Sandra Spieser

**GROUPE D'EXPERTS POLITIQUE DE
LA CONSOMMATION**
Sandra Spieser

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT



RUDOLF HUG
(président)

KURT LANZ

**GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE
CLIMATIQUE**
Urs Näf

**GROUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE,
TECHNIQUE, ENVIRONNEMENT**
Kurt Lanz

**GROUPE DE TRAVAIL PRIX
DE L'ÉLECTRICITÉ**
Urs Näf

**GROUPE DE TRAVAIL MARCHÉ
DE L'ÉLECTRICITÉ**
Urs Näf

**GROUPE DE TRAVAIL AD HOC
APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE**
Urs Näf

FINANCES ET FISCALITÉ



THOMAS STAEHELIN
(président)

URS FURRER

GROUPE TVA
Frank Marty

**GROUPE DE TRAVAIL FISCALITÉ DES
ENTREPRISES/SOUVERAINETÉ**
Urs Furrer

**GROUPE DE TRAVAIL AD HOC
RÉFORME FISCALE ÉCOLOGIQUE**
Urs Furrer

FORMATION ET RECHERCHE



ULRICH JAKOB LOOSER
(président)

RUDOLF MINSCH

**GROUPE DE TRAVAIL FORMATION
ET SCOLARITÉ OBLIGATOIRE**
Stefan Vannoni

INFRASTRUCTURES



HANSPETER RENTSCH
(président)

KURT LANZ

GROUPE AVIATION
Kurt Lanz

GROUPE POSTE
Sarah Frey

GROUPE RAIL ET ROUTE
Marcus Hassler

GROUPE NAVIGATION
Handelskammer beider Basel

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC
Kurt Lanz

GROUPE DE TRAVAIL QUESTIONS CONJONCTURELLES

RUDOLF MINSCH

COMMUNICATION

**COMITÉS DE PILOTAGE
GROUPE DE TRAVAIL CAMPAGNES**
Ursula Fraefel

SUISSE ROMANDE

FORUM ROMAND
Cristina Gaggini

COMITÉ ROMAND
Cristina Gaggini

Comité des directeurs

PRÉSIDENT

PASCAL GENTINETTA
Président de la direction,
economiesuisse



MEMBRES

1 LUCA ALBERTONI, directeur, Camera di commercio dell'industria e dell'artigianato del cantone Ticino **2 CLAUDINE AMSTEIN**, directrice, Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie **3 LUKAS BRINER**, directeur, Zürcher Handelskammer

4 THOMAS DAUM, directeur, Union patronale suisse (invité) **5 PETER DIETRICH**, directeur, Swissmem **6 LUCIUS DÜRR**, directeur, Association Suisse d'Assurances

7 KASPAR ENGELI, directeur, VSIG Commerce Suisse **8 MICHAEL FRANK**, directeur, Association des entreprises électriques suisses **9 MAX FRITZ**, directeur, Association de l'industrie suisse de la cellulose, du papier et du carton

10 CHRISTOPH JUEN, CEO, hotelleriesuisse **11 MARIUS KLAUSER**, directeur, Chambre fiduciaire **12 VANIA KOHLI-FUSINA**, directrice, asut Association suisse des usagers de télécommunications

13 DANIEL LEHMANN, directeur, Société Suisse des Entrepreneurs **14 PETER LÜSCHER**, directeur, Aargauische Industrie- und Handelskammer AIHK **15 CLAUDE-ALAIN MARGELISCH**, président de la direction, Association suisse des banquiers

16 BEAT MOSER, directeur, scienceindustries **17 JEAN-DANIEL PASCHE**, président, Fédération de l'industrie horlogère suisse FH **18 VINCENT RIESEN**, directeur, Chambre valaisanne de commerce et d'industrie

19 FRANZ U. SCHMID, co-directeur, Fédération des Industries Alimentaires Suisses (fiat) **20 THOMAS SCHWEIZER**, directeur, Fédération Textile Suisse **21 GEORGES SPICHER**, directeur, cemsuisse



Direction



De gauche à droite :
 Rudolf Minsch, Cristina Gaggini, Jan Atteslander, Ursula Fraefel, Kurt Lanz, Pascal Gentinetta, Thomas Pletscher, Regina Ammann, Urs Furrer

Composition de la direction :

PASCAL GENTINETTA
 Président de la direction

REGINA AMMANN
 Affaires fédérales

JAN ATTESLANDER
 Relations économiques extérieures

URSULA FRAEFEL
 Communication et campagnes

URS FURRER
 Finances et fiscalité

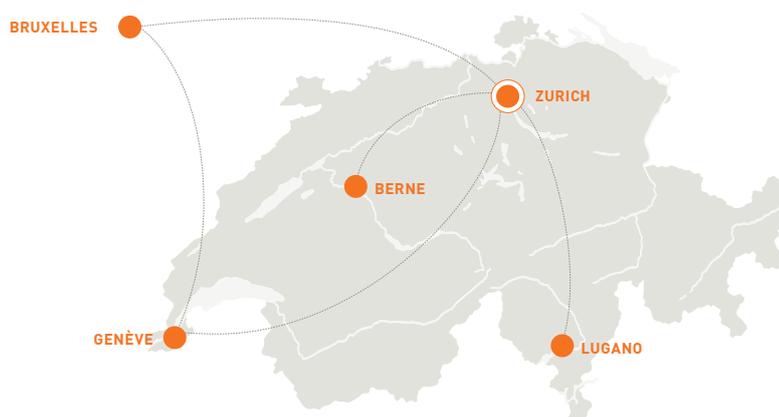
CRISTINA GAGGINI
 Communication Suisse romande et Tessin

KURT LANZ
 Infrastructures, énergie et environnement

RUDOLF MINSCH
 Politique économique générale, formation

THOMAS PLETSCHER
 Concurrence, réglementation, ICC

Sièges



ZÜRICH

Responsable : Pascal Gentinetta

economiesuisse
 Verband der Schweizer Unternehmen
 Hegibachstrasse 47
 Postfach
 CH-8032 Zurich

Téléphone : +41 44 421 35 35
 Fax : +41 44 421 34 34
 info@economiesuisse.ch
 www.economiesuisse.ch

BERNE

Responsable : Regina Ammann

economiesuisse
 Verband der Schweizer Unternehmen
 Spitalgasse 4
 Postfach
 CH-3001 Berne

Téléphone : +41 31 311 62 96
 Fax : +41 31 312 53 50
 bern@economiesuisse.ch

LUGANO

Responsable : Angelo Geninazzi

economiesuisse
 Federazione delle imprese svizzere
 Corso Elvezia 16
 Casella postale 5563
 CH-6901 Lugano

Téléphone : +41 91 922 82 12
 Fax : +41 91 923 81 68
 lugano@economiesuisse.ch
 www.economiesuisse.ch/it

GENÈVE

Responsable : Cristina Gaggini

economiesuisse
 Fédération des entreprises suisses
 Carrefour de Rive 1
 Case postale 3684
 CH-1211 Genève 3

Téléphone : +41 22 786 66 81
 Fax : +41 22 786 64 50
 geneve@economiesuisse.ch
 www.economiesuisse.ch/fr

BRUXELLES

Responsable : François Baur

economiesuisse
 Swiss Business Federation
 Avenue de Cortenbergh 168
 B-1000 Bruxelles

Téléphone : +32 2 280 08 44
 Fax : +32 2 280 06 99
 bruxelles@economiesuisse.ch

Contacts nationaux et internationaux

Agence de l'énergie pour l'économie

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) aide les entreprises à atteindre leurs objectifs climatiques et énergétiques et met en œuvre les lois en vigueur dans ce domaine de manière aussi efficace et efficiente que possible (loi sur le CO₂, loi sur l'énergie, dispositions cantonales). Aujourd'hui, plus de 2200 entreprises de toute la Suisse collaborent avec l'AEnEC. Le segment des petites et moyennes entreprises connaît toujours un développement réjouissant. Près de 400 entreprises ont adopté, pour l'essentiel volontairement, le modèle PME de l'AEnEC, afin de réduire leur consommation d'électricité ainsi que leurs émissions de CO₂ et donc leurs coûts. Une importance particulière revient à la collaboration avec différents partenaires issus de l'économie. Il s'agit en particulier du soutien financier accordé aux PME par la Fondation Centime Climatique. Cette dernière est soutenue par de grandes entreprises de services ainsi que par plusieurs entreprises électriques qui recommandent à leurs clients d'utiliser les instruments éprouvés de l'AEnEC et créent des incitations dans ce sens. Avec l'expérience accumulée au sein de l'Agence de l'énergie pour l'économie et les performances obtenues dans ce cadre, l'économie suisse est prête à relever le défi posé par les exigences accrues de la nouvelle politique énergétique de la Confédération.

Fin 2011, les entreprises affiliées à l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) avaient réduit leurs émissions annuelles de CO₂ de 1,4 million de tonnes grâce à l'ensemble des mesures mises en œuvre. Elles ont baissé leur consommation d'électricité de plus de 1 TWh par rapport à 1990. Ces entreprises représentent un sixième de la demande totale d'électricité en Suisse.

Un instrument éprouvé, mis en place par l'économie

L'AEnEC a mis en œuvre avec succès des objectifs de politique climatique et énergétique, moyennant des mesures volontaires conformes à la loi sur le CO₂ en vigueur et à celle sur l'énergie. L'action menée avec succès par l'AEnEC depuis plus de dix ans montre comment il est possible de combiner efficacement la protection du climat, l'efficacité énergétique et la compétitivité.

www.enaw.ch

BUSINESSEUROPE

L'association faîtière de l'économie européenne, BUSINESS-EUROPE, défend les intérêts de 41 fédérations industrielles et d'employeurs appartenant à plus de 35 pays européens. economiesuisse et l'Union patronale suisse en sont membres à part entière. Sa large assise fait de BUSINESSEUROPE la

voix de l'économie en Europe. Cette association travaille à promouvoir des réformes du droit économique favorables à la croissance et à l'intégration des marchés. Enfin, elle s'engage pour l'efficacité des pouvoirs publics, la lutte contre le protectionnisme, une politique énergétique durable et des réformes des systèmes sociaux européens.

www.businesseurope.eu

ICC

Créée en 1919, la Chambre de commerce internationale (ICC) représente les intérêts de l'ensemble de l'économie privée à l'échelle mondiale. Elle s'emploie à suivre et à influencer sur le développement des différentes réglementations internationales. ICC élabore également des normes et des règles destinées à faciliter les transactions commerciales internationales et fournit des informations pratiques sur le commerce et les investissements. Ses institutions indépendantes, comme la Cour internationale d'arbitrage, mais aussi les services de prévention des délits commerciaux « Commercial Crime Service », et de nombreuses manifestations consacrées à des questions pratiques facilitent les échanges commerciaux. Seize commissions d'experts travaillent dans le monde à la mise en place de conditions-cadre favorables aux entreprises. La lutte contre la criminalité économique constitue aussi une priorité. economiesuisse assure le secrétariat d'ICC Suisse. ICC Suisse assume, pour sa part, le secrétariat du réseau suisse du Pacte mondial de l'ONU et coordonne la participation à la campagne de sensibilisation « Stop Piracy » contre la contrefaçon et la piraterie.

www.icc-switzerland.ch

BIAC

Le Comité consultatif économique et industriel de l'OCDE (BIAC) a pour mission la défense des intérêts de l'économie auprès de l'OCDE. Fondé en 1962, le BIAC est soutenu par les associations faîtières de l'économie et par les organisations d'employeurs de tous les pays de l'OCDE. La Suisse y est représentée via economiesuisse et l'Union patronale suisse. ICC comme BIAC donnent à l'économie suisse la possibilité d'exercer son influence à l'échelle internationale. Dans une période où la réglementation augmente en raison de la crise financière, ces organes offrent un moyen important de faire entendre la voix de l'économie suisse.

www.biac.org

Activités

De juillet 2011 à juin 2012



POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

PRISE DE POSITION / ÉTUDE

Politique économique générale

Conséquences de plusieurs scénarios d'ouverture pour l'industrie agroalimentaire suisse (12 juillet 2011)

DOSSIER POLITIQUE

Politique monétaire

Ne jouons pas avec le feu : la BNS doit rester indépendante (28 février 2012)

Politique monétaire

Les mesures contre le franc fort au banc d'essai (31 octobre 2011)

Politique monétaire

Franc fort – que faire ? (15 juillet 2011)

Politique économique en général

Ouverture du marché agricole : une chance pour l'industrie agroalimentaire (12 juillet 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Politique économique en général, conjoncture

Pas de fin de la crise de l'euro en vue : l'économie suisse dans la tourmente (4 juin 2012)

Politique économique en général

Initiative sur les vacances : Vote clair en faveur de la place économique (11 mars 2012)

Politique économique en général

L'initiative sur les vacances nuit aux entreprises suisses (21 février 2012)

Politique économique en général

Non à l'initiative sur les vacances et à des livres à prix fixes (23 janvier 2012)

Conjoncture

2012 : croissance faible pour une année de transformation (2 décembre 2011)

Politique monétaire

L'économie salue la fixation, par la Banque nationale, d'un objectif de cours temporaire (6 septembre 2011)



POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

CONSULTATIONS

Économie extérieure en général

Consultation relative au projet de loi sur les prestations de sécurité fournies à l'étranger (31 janvier 2012)

Économie extérieure en général

Consultation sur l'adaptation des mesures d'accompagnement (23 décembre 2011)

PRISE DE POSITION / ÉTUDE

Suisse-UE

40 ans de l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'UE (25 avril 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Économie extérieure en général

Des accords de libre-échange pour lutter contre le protectionnisme (18 juin 2012)

Économie extérieure en général

L'initiative de l'ASIN nuit à l'économie (6 mars 2012)

Suisse-UE

Politique européenne : des critères clairs pour les changements institutionnels (4 juillet 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Économie extérieure en général

Signe fort contre la politique de retranchement de l'ASIN (17 juin 2012)

Économie extérieure en général

L'économie contre l'initiative de l'ASIN : retarder l'entrée en vigueur de traités internationaux incontestés affaiblirait l'économie suisse (25 mai 2012)

Économie extérieure en général

Initiative de l'ASIN : 77 objets de votation en plus depuis 2003 (9 mai 2012)

Suisse-UE

40 ans de l'accord de libre-échange Suisse-UE (25 avril 2012)

Suisse-UE

L'économie accepte la décision politique en faveur de la clause de sauvegarde (18 avril 2012)



Suisse-UE

L'économie rejette d'une seule voix l'initiative de l'UDC (14 février 2012)

Économie extérieure en général

L'initiative de l'ASIN nuit à l'économie (23 décembre 2011)

OMC/mondialisation

L'OMC ne se réduit pas au cycle de Doha (15 décembre 2011)

Économie extérieure en général

Le G20 appelé à mener une politique de croissance (19 octobre 2011)

Relations bilatérales

La présidente de l'Inde rencontre des représentants de l'économie suisse (4 octobre 2011)

Suisse-UE

Pas de reprise automatique du droit européen (4 juillet 2011)

CONFÉRENCES DE PRESSE

L'économie contre l'initiative de l'ASIN : retarder l'entrée en vigueur de traités internationaux incontestés affaiblirait l'économie suisse (25 mai 2012)

Initiative de l'ASIN : 77 objets de votation en plus depuis 2003 (9 mai 2012)

40th anniversary of the free trade agreement between Switzerland and the EU (25 avril 2012)

FISCALITÉ

CONSULTATIONS

Fiscalité en général, taxation de l'énergie

Prise de position sur l'initiative parlementaire 09.503 « supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois » (11 mai 2012)

Fiscalité en général, questions fiscales internationales

Prise de position concernant la loi sur l'imposition internationale à la source (21 novembre 2011)

DOSSIER POLITIQUE

Fiscalité en général

Répartition du revenu et réformes fiscales en Suisse (30 mars 2012)

Fiscalité en général, fiscalité des personnes physiques

Un impôt fédéral sur les successions affaiblirait les entreprises suisses (17 octobre 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Fiscalité en général

L'économie suisse défend les accords fiscaux (15 juin 2012)

Fiscalité des entreprises

Imposition des entreprises : après les paroles, les actes (12 juin 2012)

Fiscalité en général

Ne plus retarder des réformes favorisant la croissance (6 décembre 2011)

Fiscalité en général, taxation de l'énergie

La politique fiscale doit renforcer la place économique (1^{er} décembre 2011)

Fiscalité des personnes physiques, fiscalité en général

L'impôt sur les successions affaiblirait les PME (16 août 2011)



FINANCES

CONSULTATIONS

Tâches publiques

Audition sur le projet de rapport relatif à l'avenir du 2^e pilier (27 avril 2012)

PRISE DE POSITION / ÉTUDE

Tâches publiques, finances publiques, frein à l'endettement

Moniteur financier 2011 : vision plus favorable des mesures de l'État en matière de politique budgétaire et fiscale (13 juillet 2011)

DOSSIER POLITIQUE

Finances en général, finances publiques

Finances fédérales : miser sur la modération et les priorités (23 avril 2012)

Finances publiques, finances en général

Finances publiques 2012, le tournant (21 novembre 2011)

Finances publiques, frein à l'endettement

Pour une mise en œuvre rigoureuse de la révision de l'AI (24 août 2011)

Finances en général

Moniteur financier 2011 : refus de nouvelles dépenses et de hausses d'impôt (13 juillet 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Tâches publiques, finances publiques, frein à l'endettement

Électeurs opposés à une hausse des dépenses et impôts (14 juillet 2011)

Activités

De juillet 2011 à juin 2012



INFRASTRUCTURES

CONSULTATIONS

Poste

Prise de position relative au projet de dispositions d'exécution de la loi sur la poste (23 avril 2012)

Rail

Financement de l'infrastructure ferroviaire et convention sur les prestations entre la Confédération et les CFF (13 décembre 2011)

Rail, route

Prise de position sur le financement et le développement des infrastructures ferroviaires (19 juillet 2011)

Route

Modification de la loi relative à la vignette autoroutière (4 juillet 2011)

PRISE DE POSITION / ÉTUDE

Infrastructures en général, rail, route

Solution PPP pour le 2^e tube routier du Gothard (17 février 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Infrastructures en général

Télétravail : davantage d'efficacité grâce à des formes de travail modernes (10 avril 2012)

Infrastructures en général, rail, route

Deuxième tube au tunnel du Gothard : un financement privé est réalisable (20 février 2012)

Aviation, infrastructures en général

L'aéroport de Zurich doit pouvoir se développer (7 novembre 2011)

Poste, concurrence en général

Prix des lettres : l'indice de La Poste fausse la situation (28 septembre 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Infrastructures en général

Une solution PPP pour un deuxième tube au Gothard (27 juin 2012)

Infrastructures en général, rail, route

Gothard : une étude atteste les avantages d'un financement privé (20 février 2012)

Rail

Ils recourent quand même au transfert : le trafic ferroviaire de marchandises vu par les clients du rail (16 février 2012)

Trafic aérien, infrastructures en général

L'économie a besoin d'un aéroport performant (14 novembre 2011)

CONFÉRENCES DE PRESSE

Conférence de presse et séminaire en lien avec l'étude de faisabilité pour un modèle de partenariat public-privé (PPP) au Gothard (22 février 2012)



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

CONSULTATIONS

Énergie et environnement en général

Réponse à la consultation sur la 4^e révision partielle de l'ordonnance sur les produits chimiques (2 avril 2012)

Énergie et environnement en général

Prise de position sur la modification de l'OCOV (28 mars 2012)

Énergie et environnement en général

Consultation relative à la Stratégie Biodiversité Suisse (12 décembre 2011)

Énergie et environnement en général

Révision de l'ordonnance sur les sites contaminés (2 novembre 2011)

PRISE DE POSITION / ÉTUDE

Énergie et environnement en général, approvisionnement électrique

Évaluation de la stratégie énergétique du Conseil fédéral par l'institut IWSB (18 mai 2012)

Énergie et environnement en général, recherche et technologie

Potentiel du cleantech dans l'industrie et les services en Suisse (16 août 2011)

DOSSIER POLITIQUE

Énergie et environnement en général, politique climatique

Efficacité énergétique : une étude montre la contribution réaliste que peut apporter l'économie (24 avril 2012)

Énergie et environnement en général

Économie verte : dix conditions pour réussir une transition (20 mars 2012)

Énergie et environnement en général

Durban 2011 : l'économie suisse, un partenaire actif dans la politique climatique (28 novembre 2011)

Énergie et environnement en général, recherche et technologie

Cleantech : une chance pour toute l'économie suisse (16 août 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Énergie et environnement en général, approvisionnement électrique

Étude de l'IWSB : hausse massive des prix et dépendance aux importations de gaz (18 mai 2012)

Énergie et environnement en général

Des organisations de protection de l'environnement s'opposent à l'énergie hydraulique – l'initiative annoncée menace la réorientation de la politique énergétique (27 avril 2012)

Énergie et environnement en général, approvisionnement électrique

Manque de réalisme : la faisabilité de la nouvelle politique énergétique reste à démontrer (18 avril 2012)

Énergie et environnement en général, politique climatique

Protection du climat : poursuivre sur une voie qui nous réussit (27 mars 2012)

Politique climatique

La compensation des émissions de CO₂ à l'étranger reste possible (23 décembre 2011)

Énergie et environnement en général, politique climatique

Clarification importante pour la mise en œuvre de la loi sur le CO₂ (15 décembre 2011)

Énergie et environnement en général

Vidéoconférences quotidiennes lors de la conférence climatique de Durban (29 novembre 2011)

Énergie et environnement en général, infrastructures en général

Kurt Lanz rejoint economiesuisse (24 octobre 2012)

Approvisionnement électrique, politique climatique, énergie et environnement en général

Décision contradictoire du Conseil des États (28 septembre 2011)

Énergie et environnement en général, recherche et technologie

Le cleantech offre des chances de croissance, selon une étude de l'EPFZ (16 août 2011)

ÉVÈNEMENTS

Manifestation régionale sur la politique énergétique suisse organisée à Egerkingen en collaboration avec la Solothurner Handelskammer et le bureau cantonal de l'usam (3 avril 2012)

Manifestation régionale sur la politique énergétique suisse organisée à Lucerne en collaboration avec l'Industrie- und Handelskammer Zentralschweiz (28 mars 2012)

Présence de l'économie helvétique à la conférence climatique de Durban, coordonnée par economiesuisse, avec des vidéoconférences régulières en Suisse (www.economiesuisse.ch) (du 28 novembre au 11 décembre 2011)

CONFÉRENCES DE PRESSE

Conférence de presse et séminaire en lien avec l'étude de l'EPFZ sur le potentiel du cleantech dans l'industrie et les services en Suisse (16 août 2011)



FORMATION ET RECHERCHE

PRISE DE POSITION / ÉTUDE

Innovation

Politique de l'innovation en Suisse : facteurs de succès et impasses (30 mai 2012)

DOSSIER POLITIQUE

Formation en général

La Suisse a besoin d'ingénieurs (5 septembre 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Innovation

Une politique d'innovation avisée mise sur la concurrence, la formation et des réseaux internationaux (30 mai 2012)

Hautes écoles, formation en général, session

La loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination n'atteint pas les objectifs (30 septembre 2011)

Formation en général

La Suisse manque d'ingénieurs (5 septembre 2011)

CONFÉRENCES DE PRESSE

Innovation

Une politique d'innovation avisée mise sur la concurrence, la formation et des réseaux internationaux (30 mai 2012)



RÉGLEMENTATION

CONSULTATIONS

Réglementation des marchés financiers, droit pénal économique

Modification de la loi sur le blanchiment d'argent (26 avril 2012)

Droit des procédures, droit pénal économique

Prolongation des délais de prescription pour les procédures relevant du CP et du CPM (20 janvier 2012)

Réglementation des marchés financiers

Audition relative à la modification de l'ordonnance sur les fonds propres (16 janvier 2012)

Réglementation en général

Révision du droit en matière de délais de prescription (1^{er} décembre 2011)

Réglementation en général, distorsions de concurrence causées par l'État

Révision totale de la loi sur la météorologie (21 octobre 2011)

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Modification de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux LPCC (10 octobre 2011)

Réglementation en général

Projet de territoire Suisse (8 juillet 2011)

DOSSIER POLITIQUE

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Initiative « contre les rémunérations abusives » : net avantage du contre-projet indirect (7 mai 2012)

Réglementation en général, marché de la santé

Cybersanté : un potentiel réel qui ne demande qu'à être exploité (19 septembre 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

L'adoption de l'initiative Minder menacerait la place économique suisse (28 juin 2012)

Réglementation en général

economiesuisse salue le rejet de l'impôt sur les bonus (15 juin 2012)

Réglementation en général, droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

Le contre-projet indirect répond mieux aux exigences et agira plus vite (16 mars 2012)



CONCURRENCE

CONSULTATIONS

Concurrence en général

Ordonnance sur la construction de résidences secondaires (22 juin 2012)

Marché de la santé

Santé : oui au dossier électronique du patient (19 décembre 2011)

Loi sur les cartels

Interdiction partielle des cartels (11 octobre 2011)

Marché de la santé, concurrence en général

Correction des primes payées entre 1996 et 2011 (29 septembre 2011)

Loi sur les cartels

Révision du droit des cartels II : mise en œuvre de la motion Schweiger (7 juillet 2011)

Marché de la santé

Contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille » (4 juillet 2011)

DOSSIER POLITIQUE

Droit des cartels

Droit suisse des cartels à l'orée d'un changement radical (4 juin 2012)

Marché de la santé

Réseaux de soins intégrés : tournés vers l'avenir et ouverts à la concurrence (26 mars 2012)

Concurrence en général, loi sur les cartels

Construction de résidences secondaires : un diktat fédéral rigide entraverait le développement (6 février 2012)

Concurrence en général

Prix unique du livre : défavorable aux lecteurs (19 décembre 2011)

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Concurrence en général, marché de la santé

Caisse unique : obstacle à un système de santé efficient (23 mai 2012)

Concurrence en général

Résidences secondaires : economiesuisse demande l'instauration immédiate de la sécurité juridique (17 avril 2012)

Marché de la santé

Le managed care, c'est plus de qualité et de sécurité (19 mars 2012)

Politique économique en général

L'initiative sur les résidences secondaires toucherait profondément les régions structurellement faibles (24 février 2012)

Activités

De juillet 2011 à juin 2012

ECONOMIESUISSE INTERNE

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Élection de nouveaux membres au Comité d'économiesuisse (26 août 2011)

Journée de l'économie 2011 : L'innovation au service de l'environnement (26 août 2011)

Neuf nouveaux membres chez economiesuisse (25 août 2011)

Ecocheck : quel est votre degré d'affinité avec les positions de l'économie ? (20 août 2011)

CONFÉRENCES DE PRESSE

Conférence de presse annuelle d'économiesuisse 2012 : La Suisse marque des points grâce à l'innovation (12 janvier 2012)

MANIFESTATIONS

Conférence des directeurs 2012 (3 mai 2012)

Conférence des directeurs 2011 (3 novembre 2011)

Journée de l'économie 2011 : Défis écologiques : l'économie suisse va de l'avant (26 août 2011)

COMPTES RENDUS DE SESSION

SESSION D'ÉTÉ 2012

Initiative pour le paysage et contre-projet indirect (révision de la loi sur l'aménagement du territoire), motion : clarifier les questions de transition en lien avec l'initiative sur les résidences secondaires, motions en vue de la revitalisation de la recherche et de l'industrie pharmaceutique en Suisse, arrêté fédéral sur le réseau de routes nationales, coopération internationale 2013–2016, initiative populaire « pour une poste forte », rapport sur le transfert du trafic 2011, motion : encourager davantage le transfert du trafic des poids lourds à travers les Alpes, droits et devoirs des employés exerçant une activité de conseil juridique ou de représentation en justice, assimilation aux avocats indépendants, disposition constitutionnelle sur la desserte de base, initiative populaire « contre les rémunérations abusives » et contre-projet direct, y compris impôt sur les bonus, loi sur la prévention, juridiction constitutionnelle, loi sur l'impôt anticipé, réforme de l'imposition des entreprises II et principe de l'apport de capital, accords fiscaux avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Autriche, loi sur l'impôt à la source, loi sur l'assistance administrative en matière fiscale, programme de la législature 2011–2015, imposition selon la dépense, loi sur les épidémies, loi sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, financement de l'infrastructure ferroviaire suisse 2013–2016, loi sur les placements collectifs, encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013–2016

SESSION SPÉCIALE 2012

Programme de la législature 2011–2015

SESSION DE PRINTEMPS 2012

Initiative « contre les rémunérations abusives », complément à la convention de double imposition avec les États-Unis, loi sur l'assistance administrative en matière fiscale, Banque nationale suisse, projet « Swissness », libre-échange agricole avec l'UE, loi sur l'impôt anticipé, forfaits fiscaux, délais de prescription des contrats de vente, initiative pour le paysage et contre-projet indirect, accord sur les armes à sous-munitions, réforme des chemins de fer 2, loi sur la prévention, initiative sur le climat, assimilation des juristes d'entreprise aux avocats indépendants, révision de la loi sur les épidémies

SESSION D'HIVER 2011

Réforme des chemins de fer 2, franc fort : une menace pour la place économique, droit comptable, contre-projet indirect à l'initiative « contre les rémunérations abusives », finances fédérales 2012, initiative « maintien des exportations suisses de bétail », initiative de l'ASIN, juridiction constitutionnelle, assimilation des juristes d'entreprise aux avocats indépendants, TVA, promotion de la santé, projet visant à améliorer le statut des médecins généralistes, élimination des divergences pour la révision de la loi sur le CO₂, initiative pour le paysage et contre-projet indirect, révision 6b de l'AI, initiative « Prévention de l'endettement. Pas de publicité en faveur des petits crédits », projet de révision de la loi sur les bourses, révision de la loi sur les marchés publics, interdiction de la publicité pour l'offre en ligne de la SSR

SESSION D'AUTOMNE 2011

Immigration, politique de migration, managed care, droit comptable, révision de la loi sur le CO₂, loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), augmentation des ressources pour la formation, la recherche et l'innovation, train de mesures pour atténuer les conséquences du franc fort et accroître la compétitivité, projet « too big to fail », initiative « maintien des exportations suisses de bétail », projet visant à améliorer le statut des médecins généralistes, initiative pour le paysage et contre-projet indirect, initiative « Prévention de l'endettement. Pas de publicité pour les petits crédits », droit régissant la procédure d'insolvabilité, initiative Minder, convention sur les armes à sous-munitions, initiative de l'ASIN, augmentation des ressources pour la circulation dans les agglomérations, la politique énergétique de demain

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3001 Bern

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles

www.economiesuisse.ch